

# Lisez-moi V3.02.021 – 16 juin 2026



## **V.3.02.021 / 16 juin 2026**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.021 d'Impact emploi association.

---

### **Sommaire :**

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Correction d'anomalies](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



## INFORMATIONS IMPORTANTES

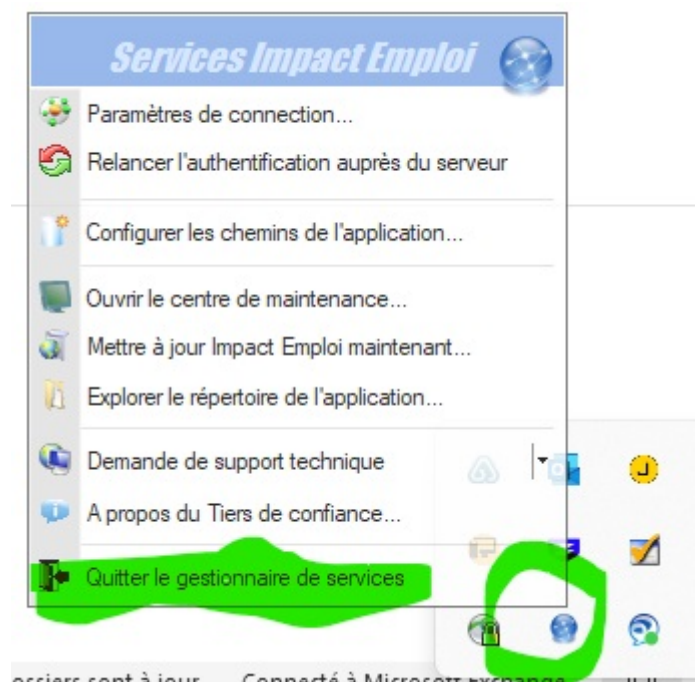
### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



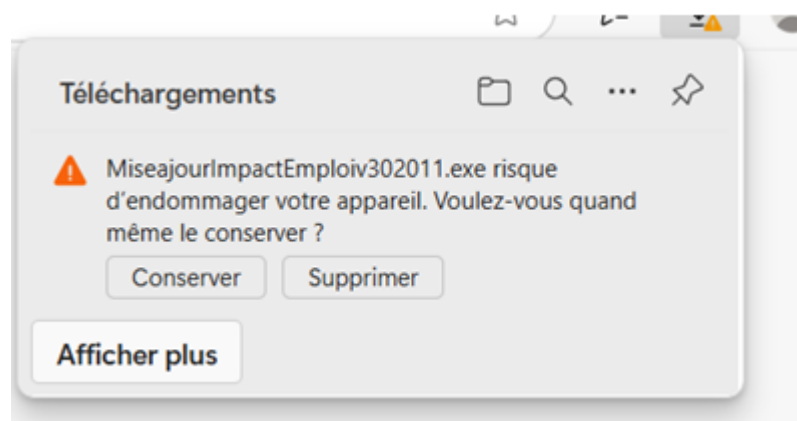
**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet : <https://impact-emploi.urssaf.fr/updates/version3/MAJ20260625-1/MiseajourImpactEmploiv302021.exe>

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver ».

### ► **Taxe d'apprentissage - régularisation des mois de mars et avril**

Afin de se mettre en conformité, vous devez régulariser les mois de mars et avril, par l'onglet régularisation au niveau de la saisie des bulletins.

Nous vous invitons à réaliser ces régularisations pour le 31 août 2026.

Concernant la régularisation des saisies d'exonération des mois de mars et avril, un traitement automatique est programmé en septembre pour envoyer les déclarations d'exonération pour ces 2 mois.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et leurs détails dans la fiche pratique à cet effet : [FP taxe d'apprentissage](#)

### ► **Dépôt déclaration fin de contrat**

Rappel : les DSN événementielles « **annule** » et « **annule et remplace** » n'ont pas la même fonction.

Vous utilisez la DSN événementielle « **annule** », si vous avez besoin d'annuler une fin de contrat saisie à tort.

Vous utilisez la DSN événementielle « **annule et remplace** » si vous avez une modification à apporter à cette fin de contrat (date de fin de contrat, erreurs de montants,...)

## ► Dépôt DSN-période estivale



Si vous en avez la possibilité, anticiper vos dépôts DSN avant l'échéance. Nous restons actuellement en effectif réduit, ce qui allonge les délais d'intervention.

## ► Assistance

Dorénavant les interventions pour installation, réinstallation des bases, récupérations de dossier devront être programmées 30 jours au moins avant la date souhaitée. Merci d'anticiper vos demandes.

## ► Mise à jour version – contrôle de version

Un contrôle a été mis en place pour que vous puissiez systématiquement travailler sur des version récentes du logiciel.

Si vous avez plus de 2 versions de retard, le logiciel ne sera plus disponible pour la saisie. Il conviendra de télécharger la dernière version, en vigueur.

Vous retrouvez sur le flash info , les informations liées aux mises à jour, consultez la page régulièrement. [FLASH INFOS – Le site du service Urssaf Impact emploi association](#)



## PARAMETRAGE

## ► SMIC juin 2026

Le taux du SMIC applicable au 1er juin 2026 a été développé.

## ► Thalie santé

La cotisation Thalie santé est ajoutée à la CCN 1922.

[RETOUR  
SOMMAIRE](#)



## CORRECTION D'ANOMALIES

## ► Exonération taxe d'apprentissage

Les onglets de l'ensemble des mois à partir du mois de mars sont visibles.

[RETOUR  
SOMMAIRE](#)



## RAPPELS

## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2026** une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2026.1.0.14**:



**Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.**





Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

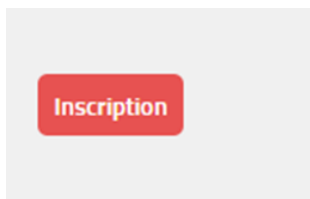
**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information:** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Taxe d'apprentissage](#)
- [Congés payés](#)
- [Installation DSN VAL](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS



## V.3.02.020 / 6 mai 2026

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.020 d'Impact emploi association.

---

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Correction d'anomalies](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

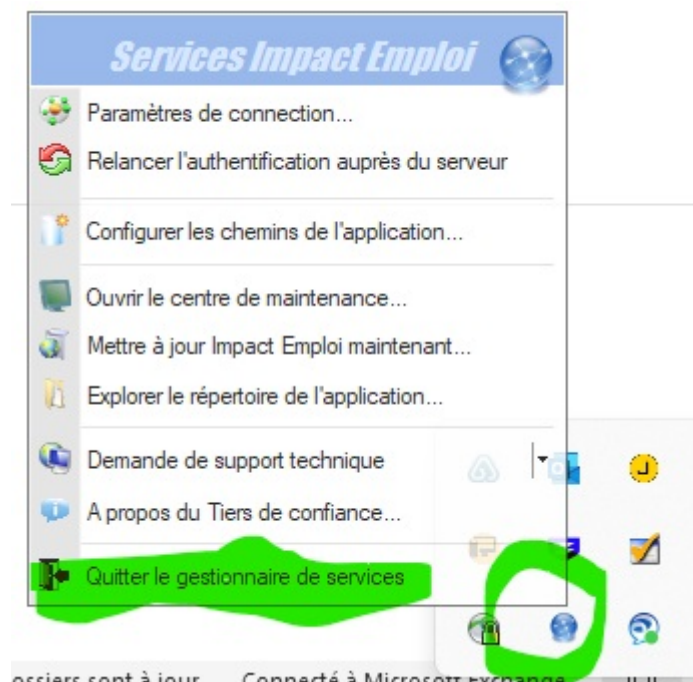
## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



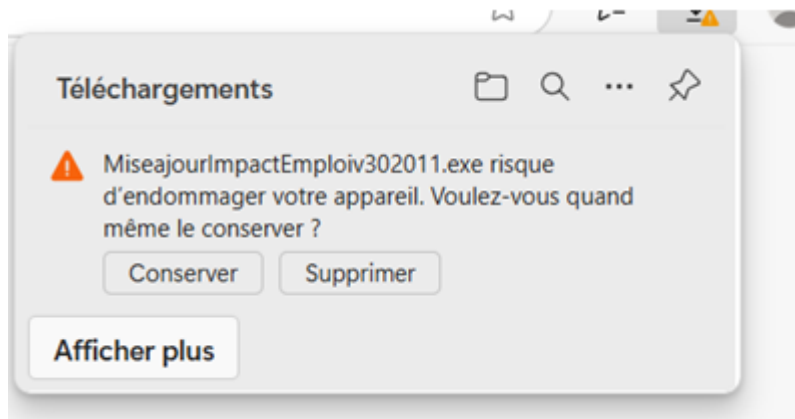
**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, suivez [ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver ».

### ► Taxe d'apprentissage

Les développements pour déclarer la taxe d'apprentissage sont livrés. Par défaut, la taxe d'apprentissage se calcule pour tous les employeurs.

Une exception est portée pour les employeurs employant uniquement des apprentis. La taxe ne se calcule pas.

Pour gérer une exonération ou un non assujetissement un nouvel onglet est créé.

Afin se mettre en conformité, vous devez régulariser les mois de mars et avril, par l'onglet régularisation au niveau de la saisie des bulletins.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et leurs détails dans la fiche pratique à cet effet : [FP taxe d'apprentissage](#)

### ► Dépôt déclaration fin de contrat

Rappel : les DSN événementielles « **annule** » et « **annule et remplace** » n'ont pas la même fonction.

Vous utilisez la DSN événementielle « **annule** » , si vous avez besoin d'annuler une fin de contrat saisie à tort.

Vous utilisez la DSN événementielle « **annule et remplace** » si vous avez une modification à apporter à cette fin de contrat (date de fin de contrat, erreurs de montants,...)

## ► Dépôt DSN



La date du 5 mois est une date d'échéance de dépôt et donc de forte activité sur Net-entreprise. il convient de différer vos dépôts de DSN mensuelles et DSN évènementielles à l'approche de cette échéance afin de désengorger les flux et de ne pas vous retrouver avec des problèmes de dépôts (diodes rouges).

## ► Assistance

Dorénavant les interventions pour installation, réinstallation des bases, récupérations de dossier devront être programmées 30 jours au moins avant la date souhaitée. Merci d'anticiper vos demandes.

## ► Mise à jour version – contrôle de version

Un contrôle a été mis en place pour que vous puissiez systématiquement travailler sur des version récentes du logiciel.

Si vous avez plus de 2 version de retard, le logiciel ne sera plus disponible pour la saisie. Il conviendra de télécharger la dernière version, en vigueur.

Vous retrouvez sur le flash info , les informations liées aux mises à jour, consultez la page régulièrement. [FLASH INFOS – Le site du service Urssaf Impact emploi association](#)



## PARAMETRAGE

## ► Alisfa prévoyance

Les taux de cotisation ont été mis à jour.

## ► Taux barème PAS et RAS

Les taux barème du PAS et RAS ont été mis à jour.

RETOUR  
SOMMAIRE



### CORRECTION D'ANOMALIES

RETOUR  
SOMMAIRE



### RAPPELS

#### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2026** une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2026.1.0.13**:



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation

de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

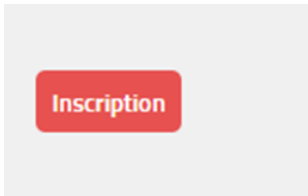
**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information:** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

### ► **Accès à la documentation**

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches** mises à votre disposition :

- [Taxe d'apprentissage](#)
- [Congés payés](#)
- [Installation DSN VAL](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

---

## [Déclaration taxe d'apprentissage](#)



## Fiche Pratique : Taxe d'apprentissage



### ► Contexte

La taxe d'apprentissage est dorénavant due pour les employeurs sous statuts associatifs.

Elle est déclarée en DSN.

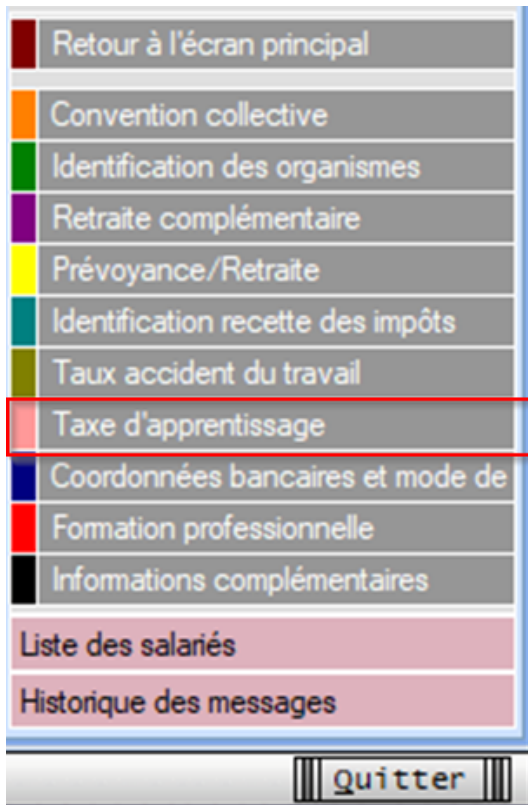
Certaines conditions permettent l'exonération et l'assujettissement.

**La mise à jour vous étant proposée en mai, une régularisation doit être opérée pour les mois de mars et avril 2026 (cf paragraphe régularisation).**

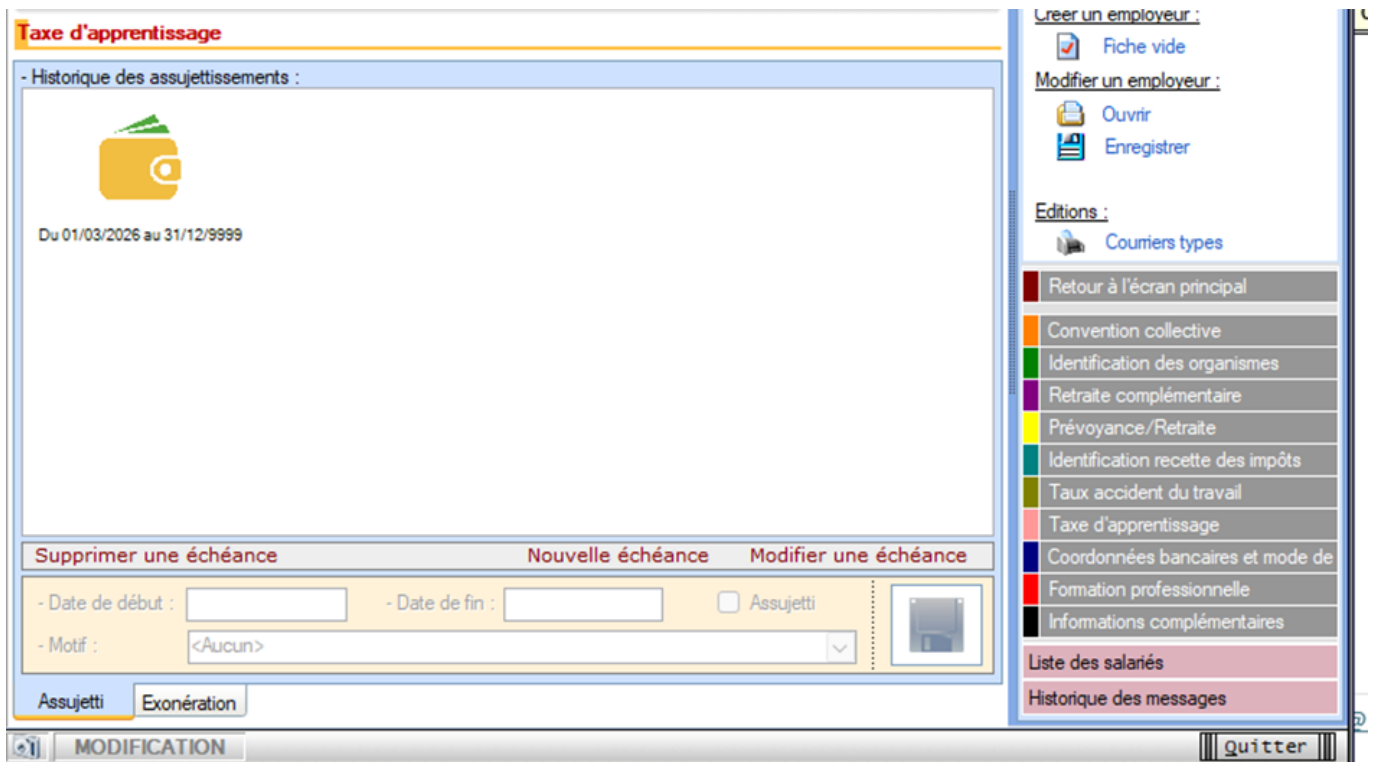
### ► Nouvel onglet

Dans l'onglet employeur, un nouvel onglet est proposé dans le volet de navigation :

Cliquer sur cet onglet et cette fenêtre s'ouvre :



Cliquer sur cet onglet et cette fenêtre s'ouvre :



Par défaut un historique d'assujettissement en date du 1<sup>er</sup> mars 2026 est proposé.

## ► Gestion du Non assujettissement


Si toutefois l'employeur que vous gérez ne doit pas être assujetti, vous avez la possibilité de modifier ce paramètre en modifiant l'échéance et en sélectionnant un motif de non-assujettissement :



Penser à décocher la case « assujetti »

**Taxe d'apprentissage**

- Historique des assujettissements :



Du 01/03/2026 au 31/12/9999

Supprimer une échéance      Nouvelle échéance      Modifier une échéance

- Date de début : 01/03/2026      - Date de fin : 31/12/9999       Assujetti



- Motif : 006 - Sociétés et personnes morales ayant pour objet exclusif l'enseignement


Assujetti      Exonération

## ► Exonération

Si vous êtes concerné par une exonération du fait par exemple, de l'embauche d'un apprenti et à condition que la masse salariale du mois m-1 soit inférieure à 6 smic, alors vous pouvez cliquer sur l'onglet « exonération » et venir renseigner le mois d'exonération.

**Taxe d'apprentissage**

Motif d'exonération	Date de début	Date de fin		
074 - Exonération Taxe d'apprentissage pour un emp	01/03/2026	31/03/2026		

 Enregistrer

Assuietti Exonération

Remarques :

**Si l'association emploie uniquement des apprentis, l'exonération est portée directement sur le contrat, vous n'avez rien à faire.**

**Si l'apprenti arrive ou quitte son employeur en cours du mois, alors il compte dans l'effectif du calcul de l'exonération.**

## ► Calcul de la taxe d'apprentissage

La base de calcul de la taxe d'apprentissage est la même que celle retenue pour le calcul des cotisations.

La taxe d'apprentissage est constituée de deux parts :

- Une part principale qui finance les formations par apprentissage ; c'est cette contribution qui apparait sur le bp chaque mois.
- Un solde (ou versement libératoire) qui finance le développement des formations initiales technologiques et professionnelles (hors apprentissage) et l'insertion professionnelle.

Cette dernière part est à verser chaque année et sera proposée dans une maj ultérieure.

C'est sur la DSN d'avril N+1 (exigible le 5 ou 15 mai N+1) que vous devez le faire :

- Au titre de l'année N ;
- Et pour chacun de vos établissements.

En DSN, le solde de la taxe d'apprentissage est déclaré sur chacun des établissements de l'entreprise via le CTP 995 (taux de 0,09 %).

#### Part principale de la taxe d'apprentissage

#### Solde de la taxe d'apprentissage

- **0,59 %** pour les établissements situés en métropole (hors Alsace-Moselle) et dans les Dom ;
- **0,44 %** pour les établissements situés en Alsace-Moselle.

#### Part principale de la taxe d'apprentissage

#### Solde de la taxe d'apprentissage

**0,09 %** pour les établissements situés en métropole (hors Alsace-Moselle) et dans les Dom.

Pour rappel : le solde de la taxe d'apprentissage n'est pas dû pour les établissements situés en Alsace-Moselle.

Si aucune exonération n'est envisageable, alors vous obtenez le bp suivant :

Durée des congés payés : Code Travail Art L. 3141-3 à 20 et L. 3164-9

Durée du préavis : Code Travail Art L. 1237-1, L1234-1 et L. 1234-2

Désignation	NB d'heures	Cotisations salariales			Cotisations patronales		
		Bases	Taux	Montant	Bases	Taux	Montant
<b>Salaire</b>	<b>151.67</b>			<b>2 252.36</b>			
<b>Salaire Brut</b>				<b>2 252.36</b>			
Assurance Maladie		2 252.36	0.00	0.00	2 252.36	7.00	157.67
Maladie complémentaire					2 252.36	6.00	135.14
Contribution solidarité					2 252.36	0.30	6.76
Assurance Vieillesse Plafonnée		2 252.36	6.90	155.41	2 252.36	8.55	192.58
Assurance Vieillesse Totalité					2 252.36	2.11	47.52
Assurance Vieillesse Totalité		2 252.36	0.40	9.01			
Allocations familiales					2 252.36	3.45	77.71
Allocations familiales complément					2 252.36	1.80	40.54
Accident du travail					2 252.36	3.71	83.56
FNAL					2 252.36	0.10	2.25
Retraite complémentaire plafonné		2 252.36	3.150	70.95	2 252.36	4.720	106.31
Contribution d'équilibre général T1		2 252.36	0.86	19.37	2 252.36	1.29	29.06
contrat famille		4 005.00	1.751	70.13	4 005.00	2.627	105.21
Chômage Totalité		2 252.36	0.00	0.00	2 252.36	4.00	90.09
Assedic FNGS					2 252.36	0.25	5.63
Formation prof. légale					2 252.36	0.550	12.39
Taxe d'apprentissage					2 252.36	0.59	13.29
Contrib. Organisations syndicales					2 252.36	0.016	0.36
<b>Détail base CSG/CRDS</b>							
contrat famille		105.21	2.90	3.05			
contrat famille		105.21	6.80	7.15			
CSG et CRDS		2 212.94	2.90	64.18			
CSG déductible fiscalement		2 212.94	6.80	150.48			
Réduction générale des cotisations							-517.64
<b>Total des retenues</b>				<b>549.73</b>			<b>588.43</b>
<b>NET IMPOSABLE</b>				<b>1 875.07</b>			
<b>NET A PAYER AVANT IMPOSITION</b>				<b>1 702.63</b>			
Montant de l'impôt sur le revenu		<b>1 875.07</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>			
<b>NET A PAYER APRES IMPOSITION</b>				<b>1 702.63</b>			
<b>MONTANT NET SOCIAL</b>				<b>1 702.63</b>			

## ► Régularisation

cas 1 salariés sous contrat :

La mise à jour vous étant proposée en mai, une régularisation doit être opérée pour les mois de mars et avril 2026.

Ouvrir l'onglet « régularisation des cotisations » dans le volet de navigation



Un onglet taxe d'apprentissage a été créé :



Durée des congés payés : Code Travail Art L. 3141-3 à 20 et L. 3164-9

Durée du préavis : Code Travail Art L. 1237-1, L1234-1 et L. 1234-2

Désignation	NB d'heures	Bases	Cotisations salariales		Cotisations patronales		
			Taux	Montant	Bases	Taux	Montant
<b>Salaire</b>	<b>151.67</b>			<b>2 252.36</b>			
<b>Salaire Brut</b>				<b>2 252.36</b>			
Assurance Maladie		2 252.36	0.00	0.00	2 252.36	7.00	157.67
Maladie complémentaire					2 252.36	6.00	135.14
Contribution solidarité					2 252.36	0.30	6.76
Assurance Vieillesse Plafonnée		2 252.36	6.90	155.41	2 252.36	8.55	192.58
Assurance Vieillesse Totalité					2 252.36	2.11	47.52
Allocations familiales					2 252.36	3.45	77.71
Allocations familiales complément					2 252.36	1.80	40.54
Accident du travail					2 252.36	3.71	83.56
FNAL					2 252.36	0.10	2.25
Retraite complémentaire plafonné		2 252.36	3.150	70.95	2 252.36	4.720	106.31
Contribution d'équilibre général T1		2 252.36	0.86	19.37	2 252.36	1.29	29.06
contrat famille		4 005.00	1.751	70.13	4 005.00	2.627	105.21
Chômage Totalité		2 252.36	0.00	0.00	2 252.36	4.00	90.09
Assedic FNGS					2 252.36	0.25	5.63
Formation prof. légale					2 252.36	0.550	12.39
Taxe d'apprentissage					2 252.36	0.59	13.29
Régul. Taxe France et DOM du 01/03/2026 au 31/03/2026		0.00	0.00	0.00	2 252.36	0.59	13.29
Contrib. Organisations syndicales					2 252.36	0.016	0.36
<b>Détail base CSG/CRDS</b>							
contrat famille		105.21	2.90	3.05			
contrat famille		105.21	6.80	7.15			
CSG et CRDS		2 212.94	2.90	64.18			
CSG déductible fiscalement		2 212.94	6.80	150.48			
Réduction générale des cotisations							-517.64
<b>Total des retenues</b>				<b>549.73</b>			<b>601.72</b>
<b>NET IMPOSABLE</b>				<b>1 875.07</b>			
<b>NET A PAYER AVANT IMPOSITION</b>				<b>1 702.63</b>			
Montant de l'impôt sur le revenu		1 875.07	0.00	0.00			
<b>NET A PAYER APRES IMPOSITION</b>				<b>1 702.63</b>			
<b>MONTANT NET SOCIAL</b>				<b>1 702.63</b>			

Vous retrouvez sur la déclaration les périodes correspondantes :

mars :

Si vous n'avez pas occupé de personnel durant la période considérée indiquez :	BP	Code et libellé de la cotisation	NB salariés ou assurés
<input type="checkbox"/> J'ai cessé totalement mon activité à compter du	2603	992 Régularisation TA PRINCIPALE HORS ALSACE MOSELLE	

avril :

J en demanderai la réouverture le cas échéant	2604	959 CFP Entreprise de moins 11 salariés	
	2604	992 TA PRINCIPALE HORS ALSACE MOSELLE	
<input type="checkbox"/> très temporairement :	2604	668 Réduction Générale des cotisations	

Attention pour les employeurs basés en Alsace Moselle, le taux est différent 0.44 au lieu de 0.59.

Cas 2 salariés sortis :

Concernant les salariés sortis en mars ou avril, vous devez utiliser le module de régularisation de bulletin

Impact Emploi - [Régularisations]

**DSN régularisations 2026**

Type de régularisation

Mois	N°	Type	Période de paie

Valider Quitter

[Lisez-moi V3.02.019 – 5 mars 2026](#)



## V.3.02.019 / 5 mars 2026

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.019 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Correction d'anomalies](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

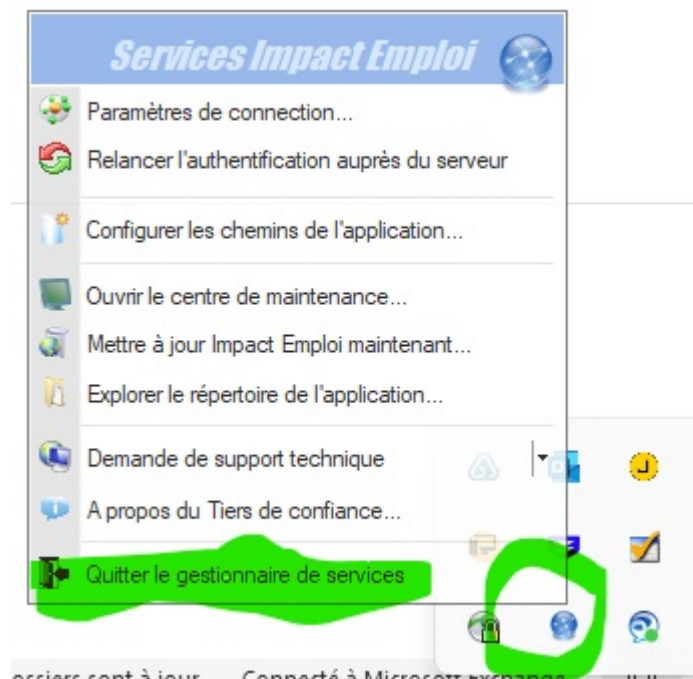
## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



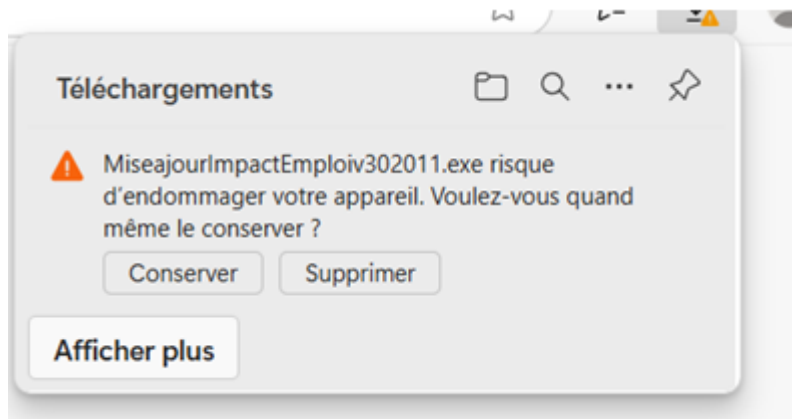
**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver ».

### ► **Taxe d'apprentissage**

Les développements sont en cours et seront livrés dans une prochaine version.

### ► **Dépôt DSN**



La date du 5 mois est une date d'échéance de dépôt et donc de forte activité sur Net-entreprise. il convient de différer vos dépôts de DSN mensuelles et DSN événementielles à l'approche de cette échéance afin de désengorger les flux et de ne pas vous retrouver avec des problèmes de dépôts (diodes rouges).

### ► **Assistance**

Dorénavant les interventions pour installation, réinstallation des bases, récupérations de dossier devront être programmées 30 jours au moins avant la date souhaitée. Merci d'anticiper vos demandes.

## ► Mise à jour version – contrôle de version

Un contrôle a été mis en place pour que vous puissiez systématiquement travailler sur des versions récentes du logiciel.

Si vous avez plus de 2 versions de retard, le logiciel ne sera plus disponible pour la saisie. Il conviendra de télécharger la dernière version, en vigueur.

Vous retrouvez sur le flash info, les informations liées aux mises à jour, consultez la page régulièrement. [FLASH INFOS – Le site du service Urssaf Impact emploi association](#)



### PARAMETRAGE

## ► Audiens prévoyance

Les taux de cotisation pour les permanents non cadre ont été mis à jour.



### CORRECTION D'ANOMALIES

## ► RGD

La réduction générale est correctement calculée et la déclaration est juste.

- Pour les tiers ayant reçu un mail de notre part, il convient de régulariser les bulletins dans la DSN de Février.

- Les bulletins de février doivent être recalculés pour les salariés ayant perçu de la PPV sur le mois de janvier.

Pour vous aider à savoir quels sont les bulletins à régulariser : une requête est à votre disposition. Elle se nomme 55- salarié prime PPV janvier 2026.  
[Exécuter une requête – Le site du service Urssaf Impact emploi association](#)

## ► CCN familles rurales – Fonds de gestion du paritarisme

La cotisation fonds de gestion du paritarisme et de la formation ont été mises à jour.



## RAPPELS

### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version DSN-Val 2026 à installer

Afin d'être en conformité avec la norme DSN 2026, une nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val est à installer sur votre poste de travail.



**Attention ! Il ne suffit pas de mettre à jour l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils comme habituellement lors des livraisons de versions.**

**Vous devez télécharger la version DSN-Val 2026 à partir du [portail DSN](#).**

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si le téléchargement ne s'exécute pas, nous vous recommandons d'utiliser un autre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, ou Edge).

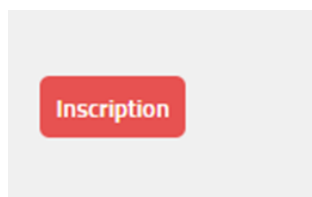
**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information:** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val,

### ► **Accès à la documentation**

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**





## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Installation DSN VAL](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS



---

[\*\*Lisez-moi V3.02.018 – 11 février 2026\*\*](#)



## V.3.02.018 / 11 février 2026

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.018 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Correction d'anomalies](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

## ► Bulletins de février et suivants

L'accès à l'ensemble des bulletins 2026 est disponible.

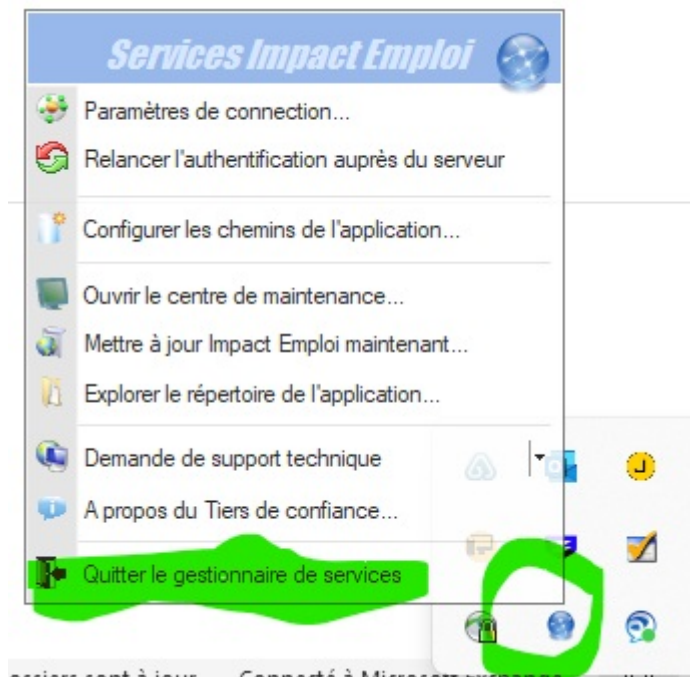
## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



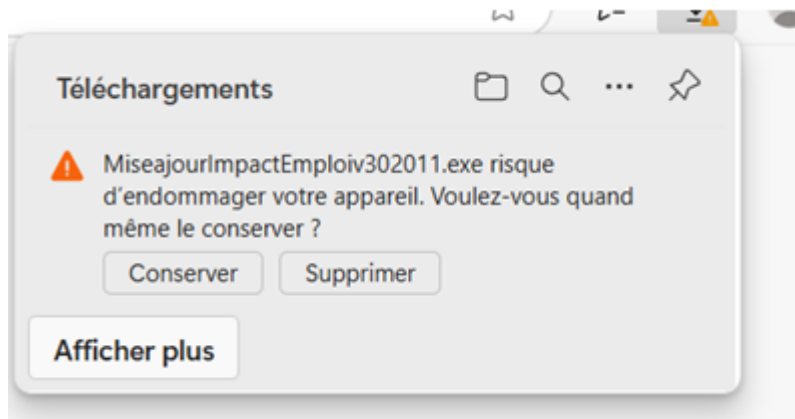
**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver »

### ► **Dépôt DSN**



La date du 5 mois est une date d'échéance de dépôt et donc de forte activité sur Net-entreprise. il convient de différer vos dépôts de DSN mensuelles et DSN événementielles à l'approche de cette échéance afin de désengorger les flux et de ne pas vous retrouver avec des problèmes de dépôts (diodes rouges).

### ► **Assistance**

Dorénavant les interventions pour installation, réinstallation des bases, récupérations de dossier devront être programmées 30 jours au moins avant la date souhaitée. Merci d'anticiper vos demandes.



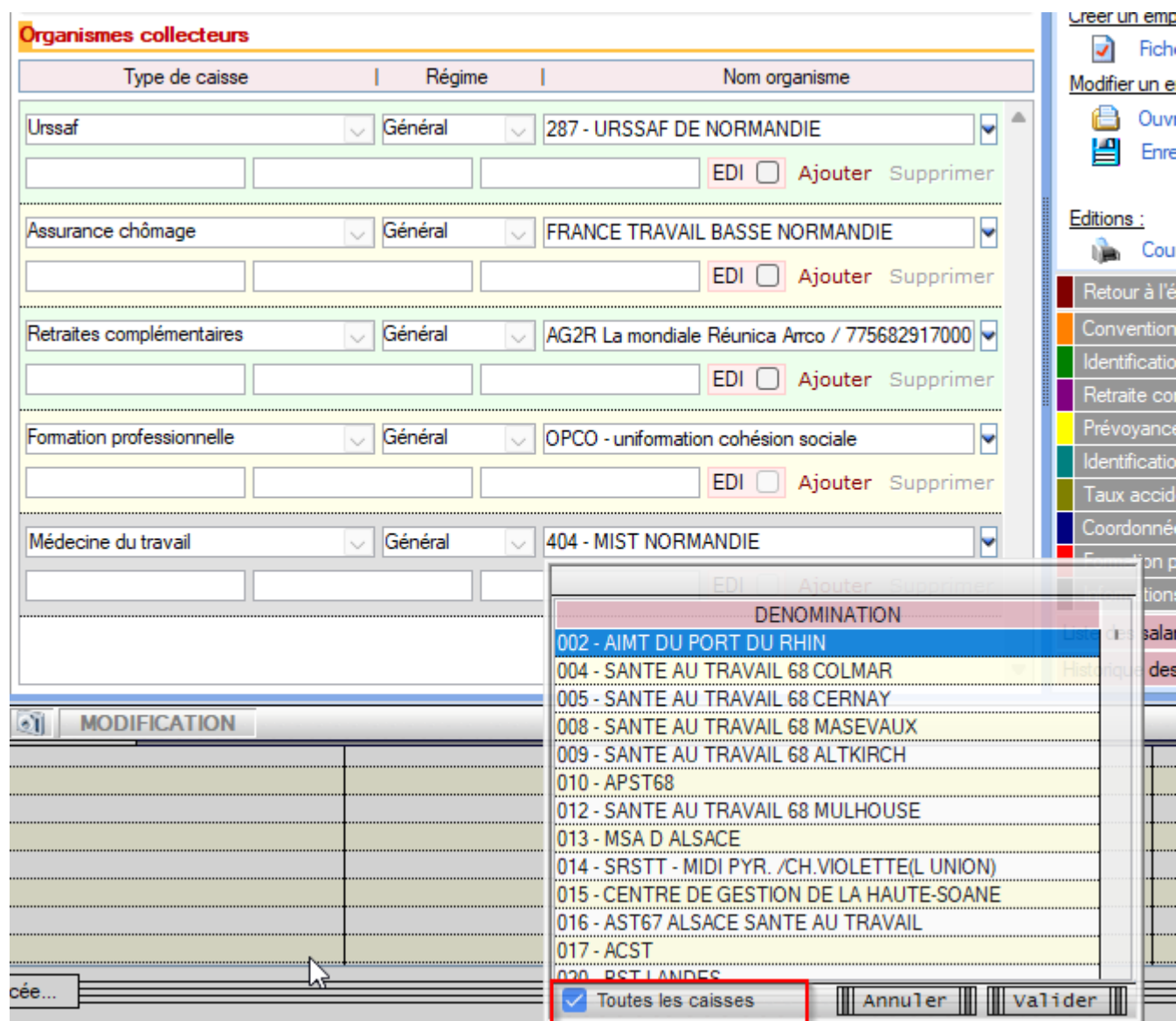
## PARAMETRAGE

### ► **CCN familles rurales – Fonds de gestion du paritarisme**

La cotisation fonds de gestion du paritarisme et de la formation ont été mises à jour.

## ► SPST

Afin de rechercher un centre SPST, une liste déroulante vous est proposée. il convient de cocher sur le bouton « **Toutes les caisses** » :



The screenshot shows a software interface for managing 'Organismes collecteurs'. The main window has a table with columns for 'Type de caisse', 'Régime', and 'Nom organisme'. Below the table, there are several rows of data, each with a dropdown menu for 'Type de caisse', a dropdown for 'Régime', and a dropdown for 'Nom organisme'. The 'Nom organisme' dropdown is currently open, showing a list of centers. The 'Toutes les caisses' option is selected in the dropdown menu. The interface also includes a 'MODIFICATION' button and a 'cée...' button.

Type de caisse	Régime	Nom organisme
Urssaf	Général	287 - URSSAF DE NORMANDIE
Assurance chômage	Général	FRANCE TRAVAIL BASSE NORMANDIE
Retraites complémentaires	Général	AG2R La mondiale Réunica Arco / 775682917000
Formation professionnelle	Général	OPCO - uniformation cohésion sociale
Médecine du travail	Général	404 - MIST NORMANDIE

DENOMINATION

- 002 - AIME DU PORT DU RHIN
- 004 - SANTE AU TRAVAIL 68 COLMAR
- 005 - SANTE AU TRAVAIL 68 CERNAY
- 008 - SANTE AU TRAVAIL 68 MASEVAUX
- 009 - SANTE AU TRAVAIL 68 ALTKIRCH
- 010 - APST68
- 012 - SANTE AU TRAVAIL 68 MULHOUSE
- 013 - MSA D ALSACE
- 014 - SRSTT - MIDI PYR. /CH.VIOLETTE(L UNION)
- 015 - CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SOANE
- 016 - AST67 ALSACE SANTE AU TRAVAIL
- 017 - ACST
- 020 - RST LANDES

Toutes les caisses

Annuler Valider



## CORRECTION D'ANOMALIES

### ► CCN Acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)

La cotisation prévoyance T2 cadre est corrigée

### ► RGD -Ircantec

La réduction générale dégressive aux salariés cotisants à l'Ircantec est développée. Elle se régularisera sur les mois suivants.

### ► Bases forfaitaires

La tranche 3 des animateurs sportifs est corrigée.



## AUTRES DECLARATIONS

### ► Bordereau formation

L'aide au remplissage est disponible.



## RAPPELS

### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version DSN-Val 2026 à

## installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2026**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est à **installer** sur votre poste de travail.



**Attention ! Il ne suffit pas de mettre à jour l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils comme habituellement lors des livraisons de versions.**

**Vous devez télécharger la version DSN-Val 2026 à partir du [portail DSN](#).**

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si le téléchargement ne s'exécute pas, nous vous recommandons d'utiliser un autre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, ou Edge).

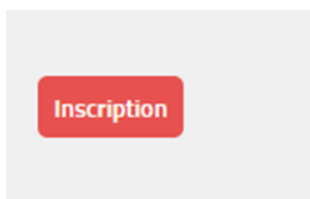
**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information:** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val,

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

---

## Lisez-moi V3.02.017 – 26 janvier 2026



### **V.3.02.017 / 26 janvier 2026**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.017 d'Impact emploi association.

---

### **Sommaire :**

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation.*

Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### ► Recalcul des bulletins 2026 – obligatoire

Suite à un reparamétrage de la fin des taux réduits, il convient de recalculer tout vos bulletins 2026 avant de créer vos fichiers DSN. Si vous ignorez cette action, vous aurez des écarts sur vos déclarations Urssaf.

Cela concerne uniquement les cotisations patronales.  
Cela n'impacte pas la rémunération des salariés.

### ► Bulletins de février et suivants

Merci d'attendre une version correctrice pour saisir vos bulletins de février et suivants.

### ► Dépôt DSN

L'onglet de dépôt de la DSN 2026 est ouvert.

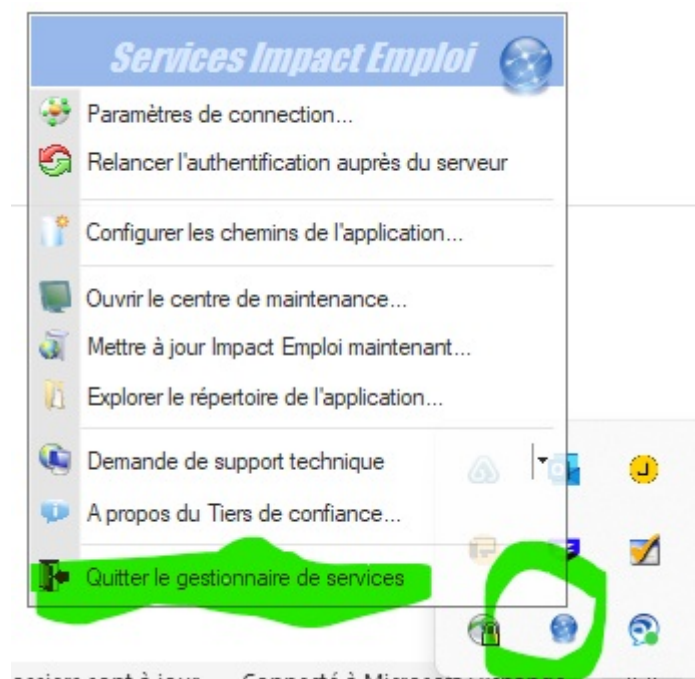
### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



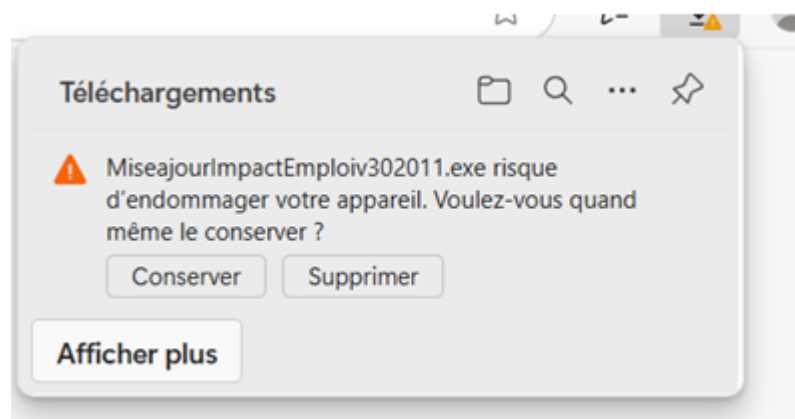
**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver »



**PARAMETRAGE**

## ► CCN familles rurales – Prévoyance

les cotisations de prévoyance ont été mises à jour

## ► Artistes -Thalie santé

La cotisation médecine du travail Thalie santé est développée.

Elle est reversée au partenaire Audiens via la DSN. Ainsi les informations déclaratives figurent sur la FPOC de la prévoyance.

Il convient de créer un contrat Thalie dans le module prévoyance avec la caisse Audiens de sélectionnée.

## ► CCN des acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)

Les cotisations prévoyance ont été mises à jour.

## ► Paramétrage contrat CDI

La coche ICP 10 % est cochée par défaut pour calculer le 10<sup>ème</sup> de la quotité de travail au titre de l'indemnité compensatrice de congés. Celle-ci ne peut être retenue dans le calcul de la réduction générale de cotisation.

Impact Emploi - [Gestion des contrats]

**Informations sur la période**

- Date début : 01/01/2025  Embauche  
 - Date fin :  Saisir un motif de changement

**Caractéristiques du contrat**

- Début Contrat : 01/01/2025  
 - Type contrat : sans exo  
 - Salaire réel  
 - Intermittent  
 - Nature contrat :  - ICP10%   
 - Fin cont. prév. :

**Exonération**

- Nature : Aucune

**Période d'essai**

- Date début :  - Date fin :   
 - Régime Alsace / Moselle :

**Paramétrage du taux AT (au 27/01/2025)**

- Risque AT :  - Taux : 0,00

**Temps**

- Unité de mesure :   
 - Quotité de travail l'entreprise : 0,00  
 - Quotité de travail du contrat : 0,00  
 - Mod. exercice :  0,00 %

**Informations complémentaires**

- Libellé emploi :   
 - Statut catégoriel : Non Cadre  
 - Fonctionnaire : Non Fonctionnaire  
 - Retraite : Non Retraité  
 - Détaché/Expat... : Non concerné  
 - Lieu de travail : 32494917100023

**Options**

- Calcul automatique du plafond :   
 - Taxe sur les salaires :   
 - Formation Professionnelle :   
 - Taxe Spécifique CFP :   
 - Retenue fiscale à la source :

**Informations contrat**

**Âge requis :**  
 ✓ âge minimum : sans  
 ✓ âge maximum : sans

**heures du contrat requis :**  
 ✗ horaire minimum : 1  
 ✓ horaire maximum : 169

**Durée d'exonération requise :**  
 Pas d'exonération choisie

**Durée du contrat requise :**  
 sans

Historique des messages

NOUVEAU Enregistrer Annuler

Si vous n'optez pas pour la mensualisation du nombre d'heure au contrat, il convient de la décocher.



## DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2026 sont livrées.



## CORRECTION D'ANOMALIES

### ► ICCP 10 %

L'anomalie est corrigée, vous pouvez recalculer vos bulletins.

### ► Complément maladie – bases forfaitaires

Le complément maladie ne se calcule plus. Vous pouvez recalculer vos

bulletins, pour annuler cette cotisation.



## AUTRES DECLARATIONS

### ► DRA

L'aide au remplissage est disponible.



## RAPPELS

### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version DSN-Val 2026 à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2026**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est à installer sur votre poste de travail.



**Attention ! Il ne suffit pas de mettre à jour l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils comme habituellement lors des livraisons de versions.**

**Vous devez télécharger la version DSN-Val 2026 à partir du [portail DSN](#).**

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si le téléchargement ne s'exécute pas, nous vous recommandons d'utiliser un

autre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, ou Edge).

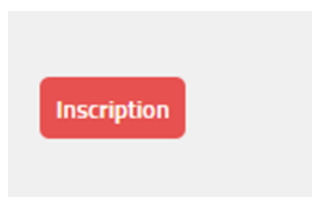
**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information:** L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val,

### ► **Accès à la documentation**

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**





## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**



---

**[Lisez-moi V3.02.016 – 15 janvier 2026](#)**



L'équipe Impact Emploi vous souhaite une bonne année 2026 !

---

## Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

## ► Dépôt DSN

L'onglet de dépôt de la DSN 2026 sera ouvert fin janvier, lors de la livraison de la version 3.02.017.

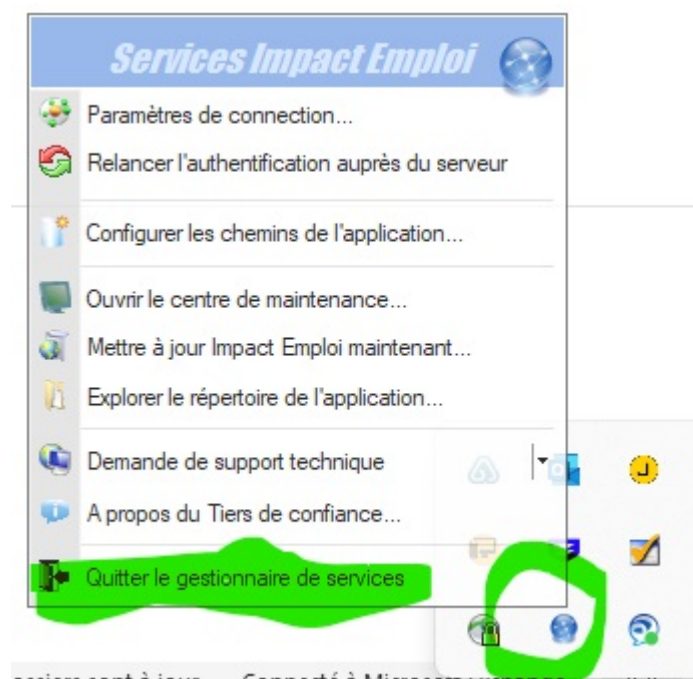
## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



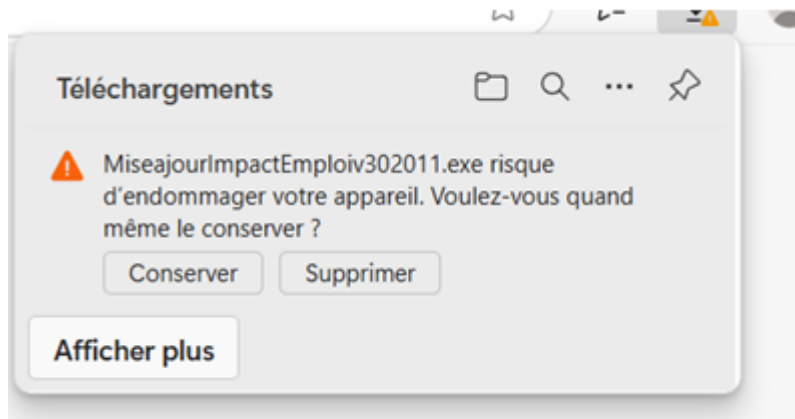
**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver »



## PARAMETRAGE

### ► Paramétrage annuel

**Cette version d'Impact emploi intègre les nouveaux paramètres annuels** (Plafonds / SMIC / Taux / barèmes / Prévoyances paramétrées / Indemnités / Taux CCN...)-



**Attention :** *Veillez à modifier manuellement les valeurs non paramétrées (les taux de prévoyance, mutuelle non paramétrés , les taux retraite non paramétrées, taux horaire des conventions collectives non paramétrées...).*



Artiste : les contributions et cotisations salariales sont paramétrées. Il reste la cotisation santé patronale à paramétrer.

Vous pouvez d'ores et déjà calculer vos bulletins pour que le salaire soit versé. A la livraison de la prochaine version, il conviendra de recalculer les bulletins.

► **RGDU (Réduction Générale Dégressive Unique) :**

La nouvelle exonération patronale qui remplace la réduction générale dégressive est développée.

Dans l'attente de la mise à jour du BOSS, voici un lien pour retrouver toutes les informations de cette nouvelle exonération et son calcul : [Réduction générale dégressive unique \(RGDU\) de cotisations patronales | Service Public Entreprendre](#)

Focus concernant les CDII : Pour répondre à la consigne Urssaf, 10 % du montant des heures inscrites au contrat seront retirés du calcul pour l'application de la réduction générale.

Il convient de garder la case 10% ICP cochée pour mettre à jour le calcul.

► **CCN des entreprises privées du spectacle vivant (IDCC 3090) :**

La contribution CASVP est revalorisée.

► **CCN Eclat : valeur du point :**

A compter du 1er janvier 2026, la valeur du point V1 de la CCN Eclat passe à **7.23 €**

A compter du 1er janvier 2026, la valeur du point V2 de la CCN Eclat passe à **6.81 €**

► **CCN du SPORT**

• **Contribution patronale conventionnelle pour le paritarisme :**

A compter du 1er janvier 2026, le **taux de** la contribution patronale conventionnelle pour le paritarisme passe de 0.08 % à 0.09 %.

► **CCN Familles Rurales**

La **valeur du point** de la CCN Familles rurales est **revalorisé à 5.61 €**.

## ► CCN Spectacle Vivant Privé

Les cotisations frais de santé pour les permanents ont été mises à jour.

### Socle de base

1.44 % du PMSS au 1er janvier 2026

### Annexe II

1.84% du PMSS au 1er janvier 2026

## ► CCN des acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)

Les cotisations frais de santé et prévoyance ont été mises à jour.



## DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2026 ont été développées mais seront livrées dans la prochaine version.



## AUTRES DECLARATIONS

## ► Taxe sur les salaires

L'aide au remplissage est disponible, dans la gestion des déclarations, au niveau de l'onglet « Annuelles »

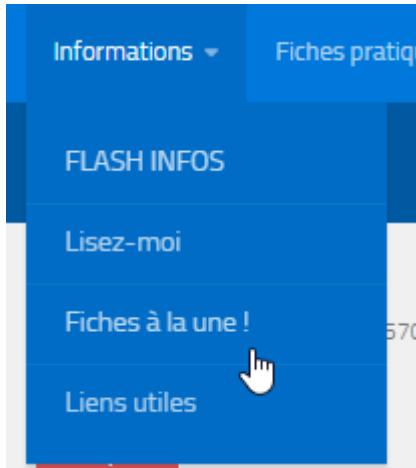




## RAPPELS

### ► Rubrique Flash Infos :

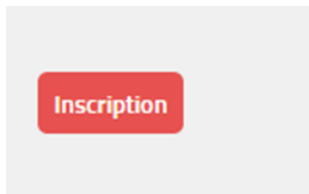
pensez à consulter très régulièrement la rubrique FLASH INFOS pour être informé des dates de mises à jour, problèmes Net-entreprises, ...



### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail** : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons

et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Ajouter un contrat de prévoyance](#)
- [Modification d'un contrat de prévoyance- au niveau de l'employeur](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

## Outil de contrôle DSN-Val 2026



### Fiche Pratique : Contrôle du fichier DSN à l'aide de l'outil DSN-Val

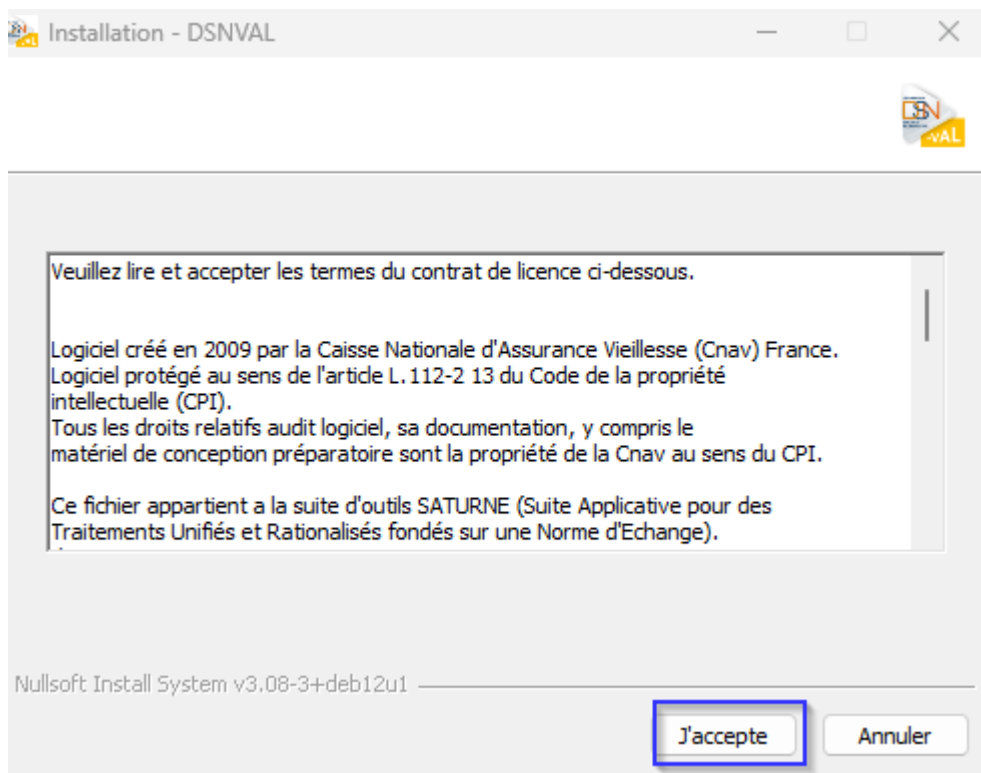


#### ► Contexte

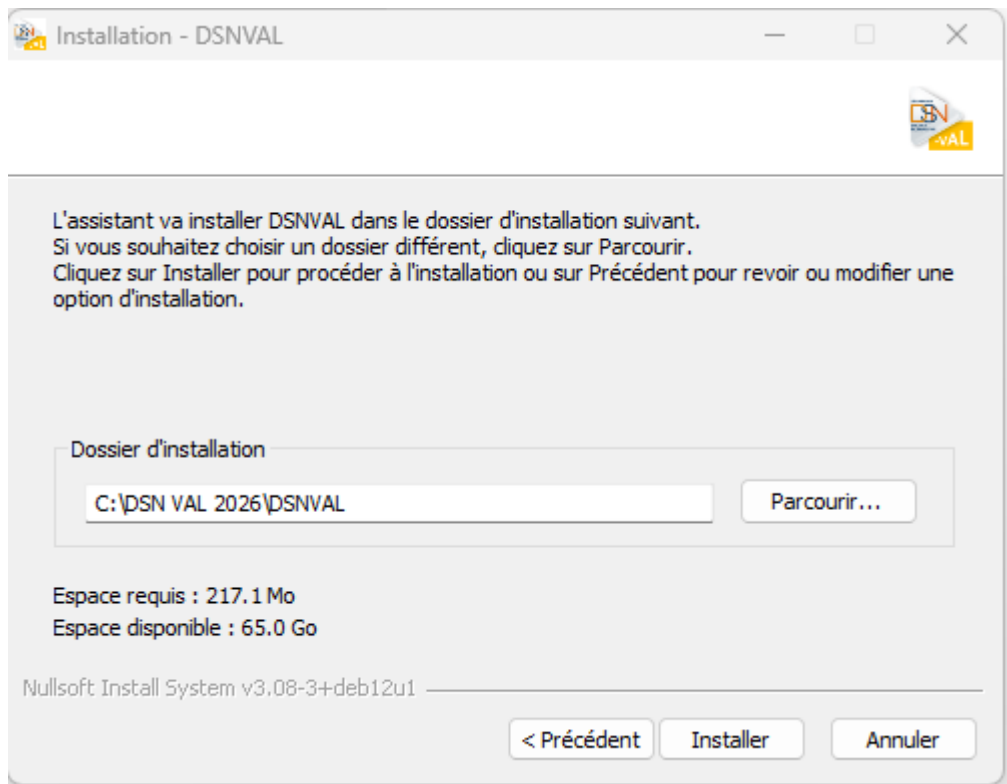
Une fois votre fichier DSN généré, il est **indispensable** de le soumettre à **analyse** via l'**outil de contrôle DSN-Val**. Cela permettra de **détecter les éventuelles anomalies à corriger** avant son dépôt, en réel, sur **Net-Entreprises**.

## ► Installation de l'outil DSN-Val

- Créez un répertoire « **DSN\_val\_2026** » à la racine de votre disque C :
- Rendez-vous sur [Net-entreprises](https://www.net-entreprises.fr) (<https://www.net-entreprises.fr>)
- Déplacez-vous au niveau du pavé « **Outil Dsn-Val 2026** » :
- Cliquez sur l'option Dsn-Val en automatique : « **Dsn-VAL pour Windows** » :
- ouvrir le fichier dans Téléchargements « **autocontrôle-dsn-val\_2026.exe** » :



- Choisissez le répertoire précédemment créé « **C:/DSN\_val\_2026** ».



- Cliquer sur le bouton « **Installer** »
- **Poursuivez l'installation** en cliquant sur le bouton « **Suivant >** » selon les instructions données et jusqu'à la fin.
- Résultat du raccourci bureau :

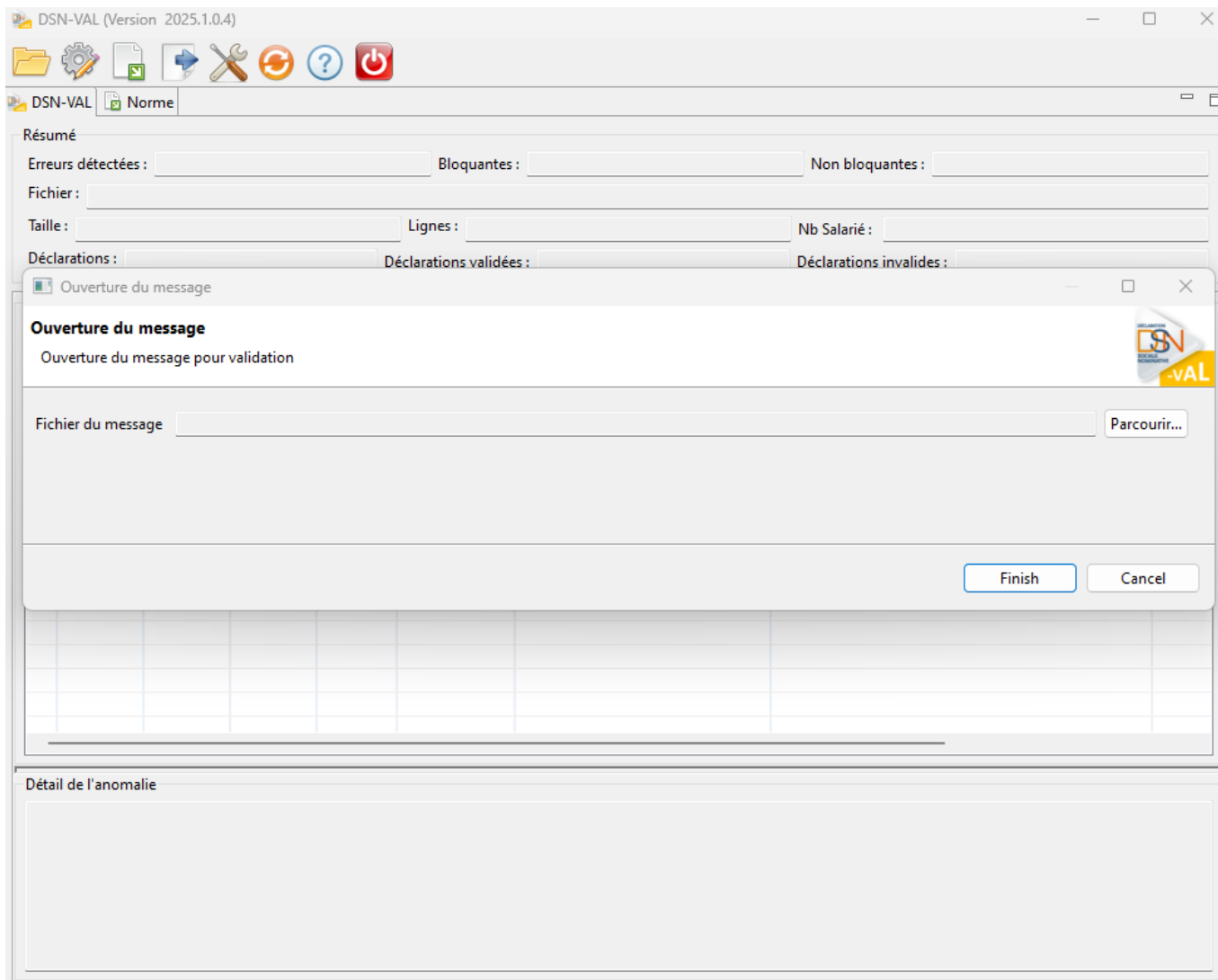


---

## ► Utilisation de l'outil DSN-Val

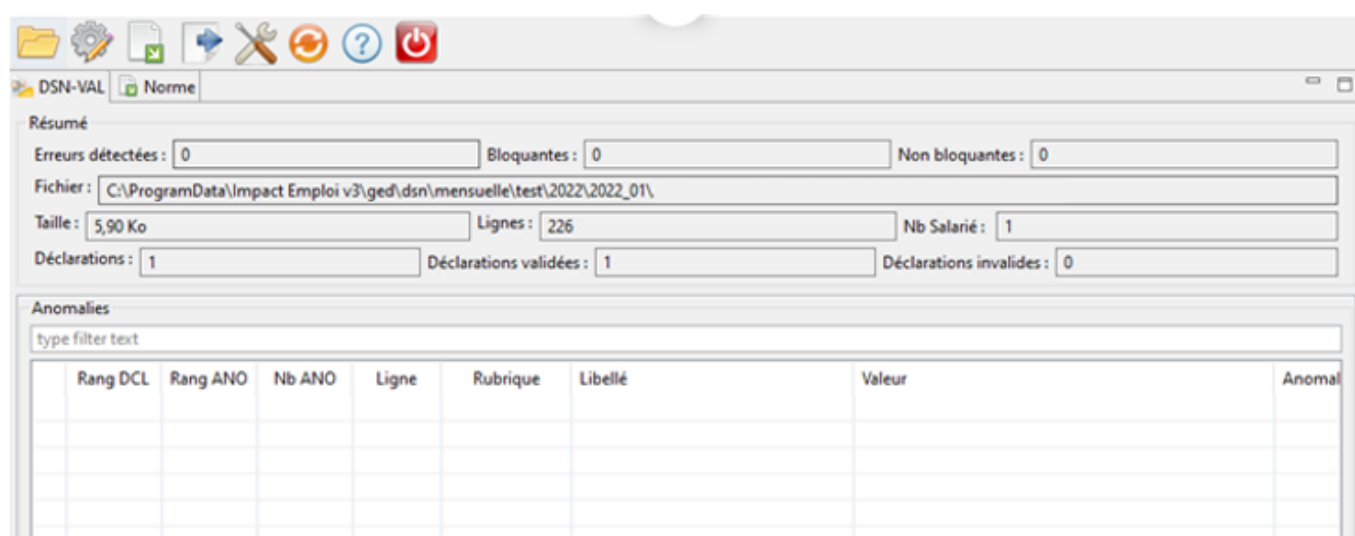
- A l'ouverture de l'outil, l'écran suivant s'affiche :





Ensuite deux cas de figure peuvent se présenter :

- Soit aucune anomalie n'a été recensée



- Soit des anomalies ont été identifiées

DSN-VAL Norme

Résumé

Erreurs détectées : 15 Bloquantes : 15 Non bloquantes : 0

Fichier : C:\ProgramData\Impact Emploi v3\ged\dsn\mensuelle\test\2022\2022\_01\

Taille : 16,35 Ko Lignes : 641 Nb Salarié : 4

Déclarations : 1 Déclarations validées : 0 Déclarations invalides : 1

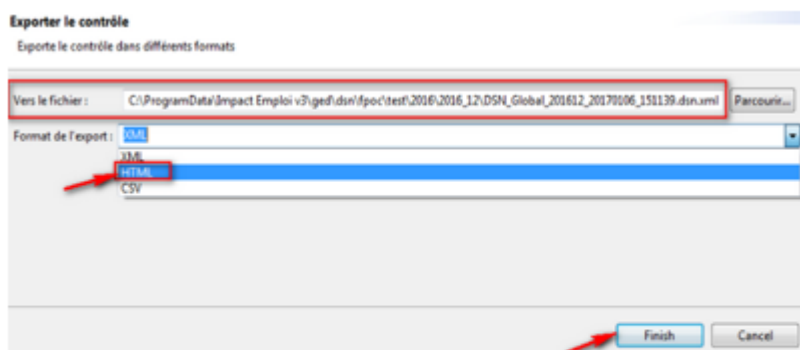
Anomalies

type filter text

	Rang DCL	Rang ANO	Nb ANO	Ligne	Rubrique	Libellé	Valeur	Anom ^
✘	1	1	1	68	S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protecti...		CV00
✘	1	2	1	68	S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protecti...		CST-
✘	1	3	1	75	S21.G00.55.003	Code d'affectation		CST-
✘	1	4	1	75	S21.G00.55.004	Période d'affectation		CST-
✘	1	5	1	75	S21.G00.55.004	Période d'affectation		S21.0
✘	1	6	1	232	S21.G00.79.001	Type de composant de base assuje...		S21.0
✘	1	7	1	147	S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion		CST-

Pour une meilleure lisibilité des anomalies, vous pouvez exporter le compte-rendu dans un fichier HTML. Pour cela :

- Cliquez sur l'icône export du bilan ;
- Sélectionnez l'emplacement puis le type de fichier « HTML » ;
- Cliquez sur « Finish » :



L'analyse du fichier DSN par l'outil de contrôle DSN-Val est à présent terminée !

Voici un exemple du compte-rendu des anomalies :

Nom du fichier : DSN_Global_201612_20170106_151139.dsn	Etat du fichier : KO	Nombre d'anomalies : 3
Nombre de déclarations : 1	Nombre de salariés : 1	SIRET Emetteur : 78337262600011

Anomalies Niveau Déclaration	Rang : 1	Nature : 01	Type : 01	SIREN : 802044784	NIC : 00014	Nombre Anomalie : 3
------------------------------	----------	-------------	-----------	-------------------	-------------	---------------------

Code	Rubrique Libellé	Valeur	Ligne	Nbr ANO	Message
S21.G00.06.004-CSL-11	S21.G00.06.004 Numéro, extension, nature et libellé de la voie	Test validation	30	1	Les caractères apostrophe, espace, trait d'union et point doivent être utilisés de manière isolée.
S21.G00.11.003-CSL-11	S21.G00.11.003 Numéro, extension, nature et libellé de la voie	Test validation	36	1	Les caractères apostrophe, espace, trait d'union et point doivent être utilisés de manière isolée.

Anomalies Niveau Salariés	Nom : verriere-dupont	Prénom : CAS I	Nom d'usage : NF ADULTE RELAIS	NIR / Mat : 2800156258200
---------------------------	-----------------------	----------------	--------------------------------	---------------------------

Code	Rubrique Libellé	Valeur	Ligne	Nbr ANO	Message
S21.G00.30.008-CSL-11	S21.G00.30.008 Numéro, extension, nature et libellé de la voie	37 rue des rosiers	91	1	Les caractères apostrophe, espace, trait d'union et point doivent être utilisés de manière isolée.

- Si des anomalies ont été détectées, corrigez-les.

► Si le fichier est OK, vous pouvez passer à l'étape suivante : Dépôt du fichier DSN sur Net-entreprises.

## Utilisation du service de déclaration Fin de Contrat de Travail Unique



# Fiche Pratique – FCTU : Utilisation du service de déclaration Fin de Contrat de Travail Unique



## ► Contexte

Pour rappel, le signalement fin de contrat de travail doit être réalisé dans les **5 jours** suivant la survenance de la fin de contrat. Les données spécifiques à la fin de contrat sont déclarées dans la DSN événementielle : date et motif de rupture du contrat de travail, indemnités versées etc.

**Veillez à obtenir toutes les informations fiables à la saisie de la fin de contrat.**

Tout envoi du signalement fin de contrat doit se faire avant l'envoi de la DSN MENSUELLE.



## ► Saisie des informations de fin de contrat

1/ Saisir la fin de contrat du salarié concerné au niveau de sa fiche salarié



## MJC CENTRE SOCIAL

Soins de beauté  
test  
14000 CAENSIRET :  
CODE APE : 9602B**juillet 2025**

Période d'emploi : du 01/07/2025 au 15/07/2025

N° assuré social		Taux horaire	
Emploi	Personnel non cadre	Coefficient	
Qualification	ANIMATRICE	Indice de départ	
Convention	-	Valeur du point	
% ancienneté		Points d'ancienneté	
Points compétence		Complément minimum conventionnel	
Pesée			

**Madame CED ZFRR**  
14000 CAENDate du paiement : 15/07/2025  
Mode de paiement :

SALAIRE BRUT	Quantité ou base	Montant
<b>Salaires de base</b>	<b>151.67</b>	<b>2 000.00</b>
Retenues pour Sortie en cours de mois du 16-07-25 au 31-07-25	70.00	-869.54
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>1 130.46</b>

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
<b>SANTE</b>				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 130.46			79.13
Complémentaire Santé	25.00	50.00	12.50	12.50

## ► Génération du fichier signalement fin de contrat

1/ A partir de l'onglet « **Actions mensuelles/trimestrielles** », cliquez sur « **Déclarations** ».

Cochez ensuite « **DSN évènementielle** »,

Sélectionnez « **Test ou Réelle** » dans le menu déroulant du « **Type DSN** » :

## *Gestion des déclarations*

**Déclarations**

- Mensuelles
- Trimestrielles
- Semestrielles
- Annuelles
- DADSU
- DSN mensuelle
- DSN événementielle
- DSN Signalement ADV

Dossier :

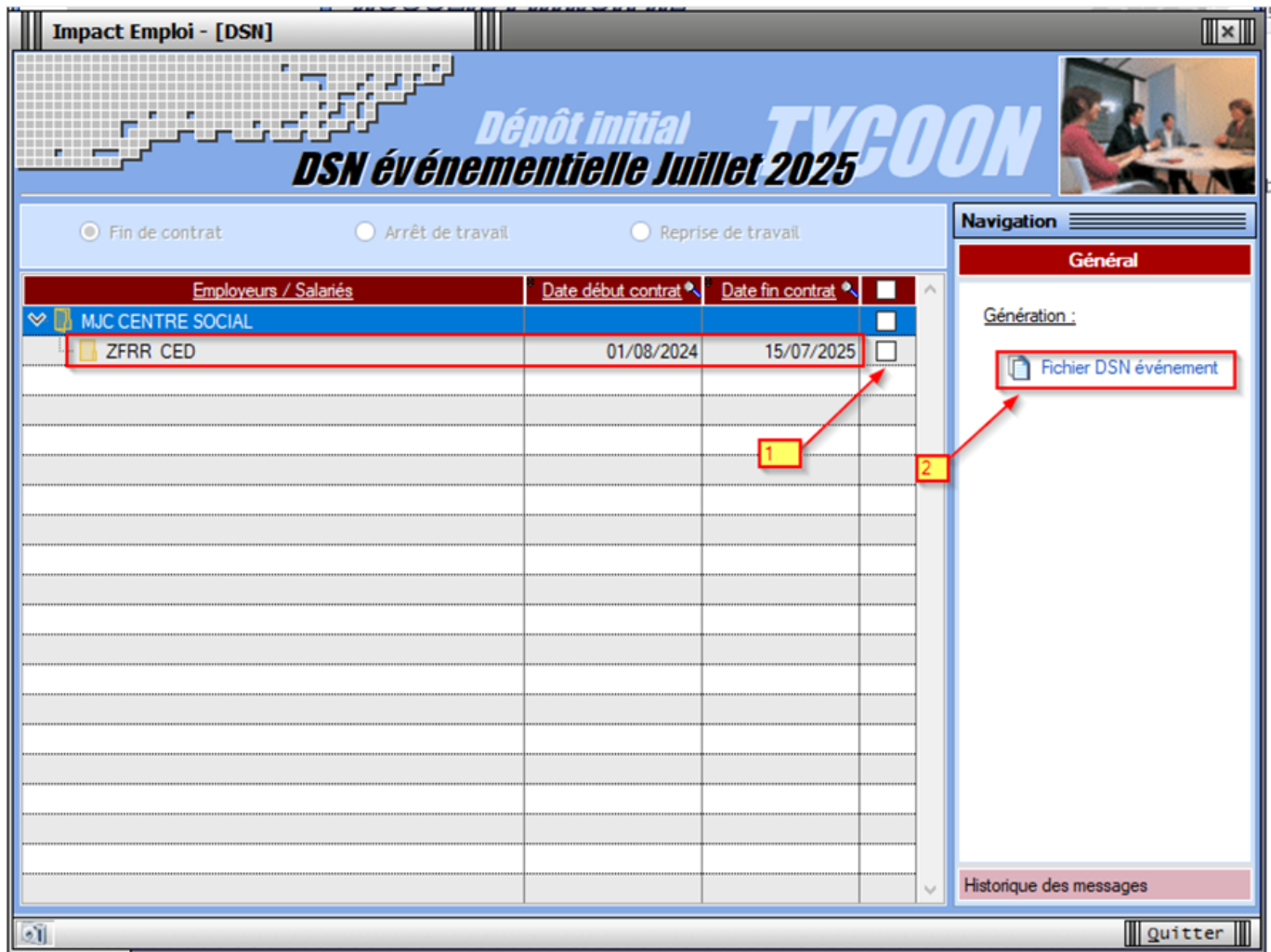
Mois :  ▼

Choix DSN :  ▼

Type DSN :  ▼

En validant, la **liste des salariés concernés par une saisie de fin de contrat disponible** apparaît.

2/ **Sélectionner le salarié concerné** par le signalement fin de contrat à effectuer,



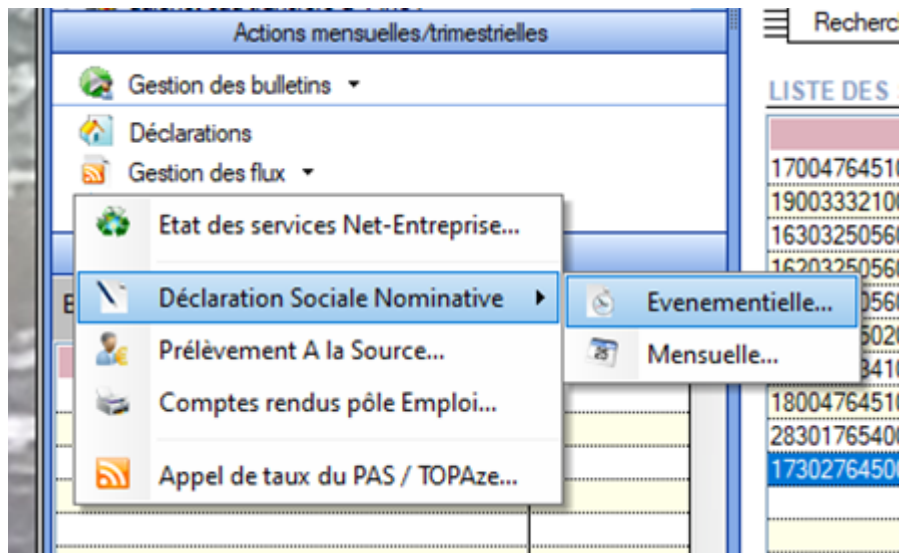
3/ Générer le fichier en cliquant sur '**Fichier DSN événement**'

Le fichier es stocké sous C:\ProgramData\Impact Emploi  
v3\ged\dsn\evenementielle\fin\_contrat\reel\2025

## ► Transmission de la DSN fin de contrat au niveau de la gestion des flux

1/ A partir de l'onglet « **Actions mensuelles/trimestrielles** », choisissez le menu « **Gestion des flux** » :

Cliquer sur '**Déclaration Sociale Nominative**' puis sur '**Evènementielle**'



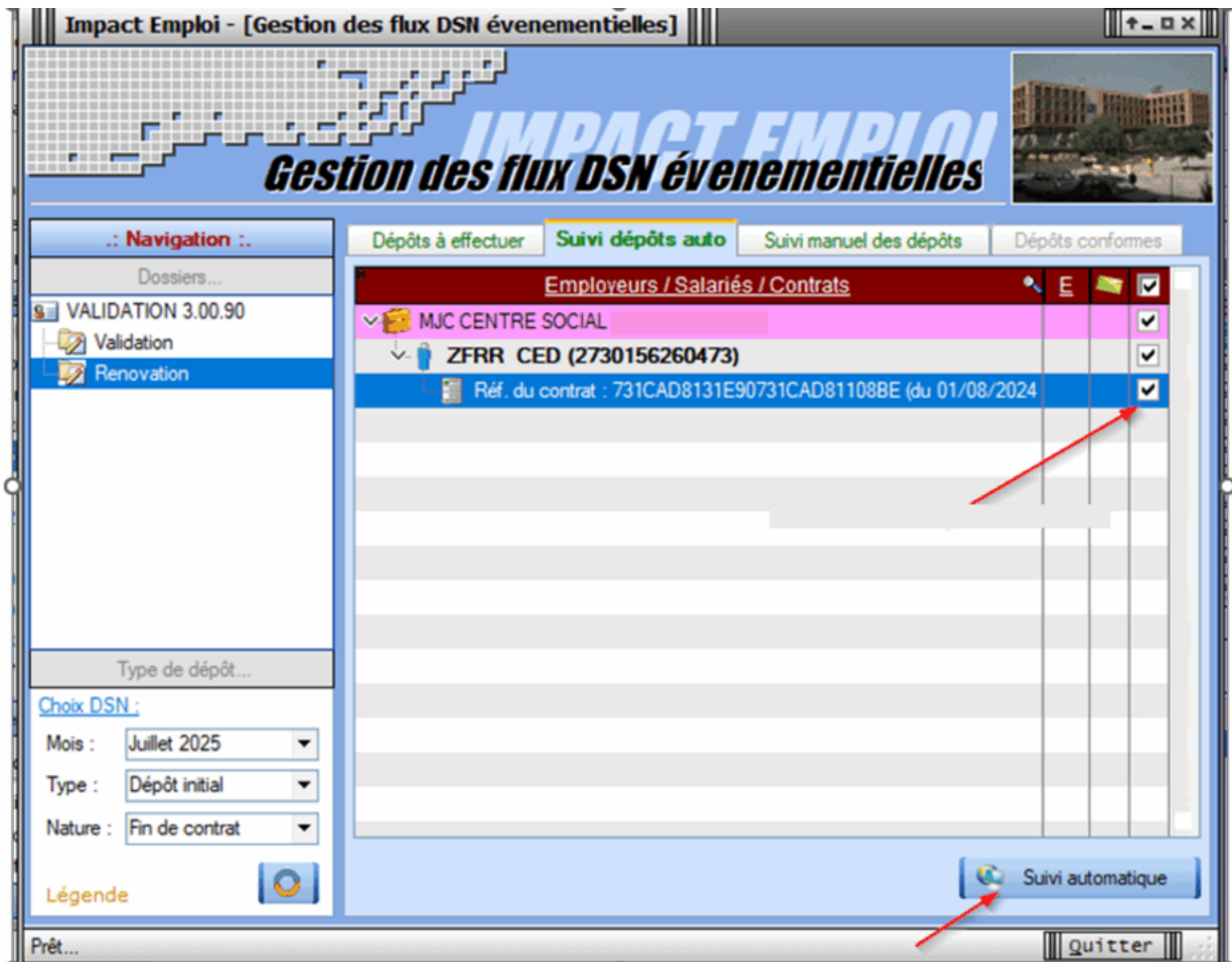
Sélectionner **le mois et le type** du dépôt

Sélectionner ensuite la nature '**fin de contrat**'

Sélectionner **le salarié concerné** par la fin de contrat à déclarer

Cliquer sur '**dépôt automatique**'

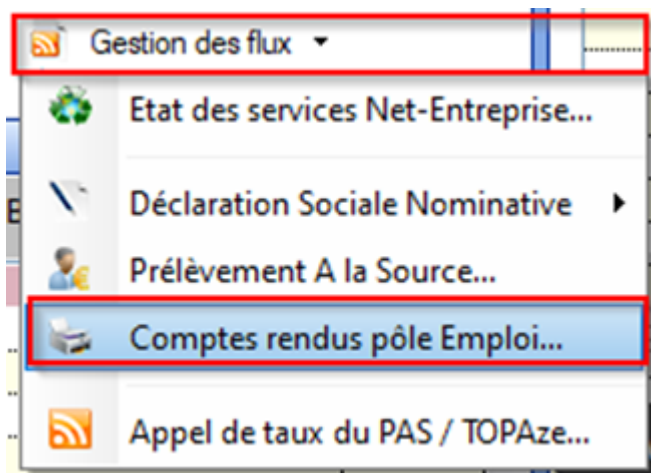




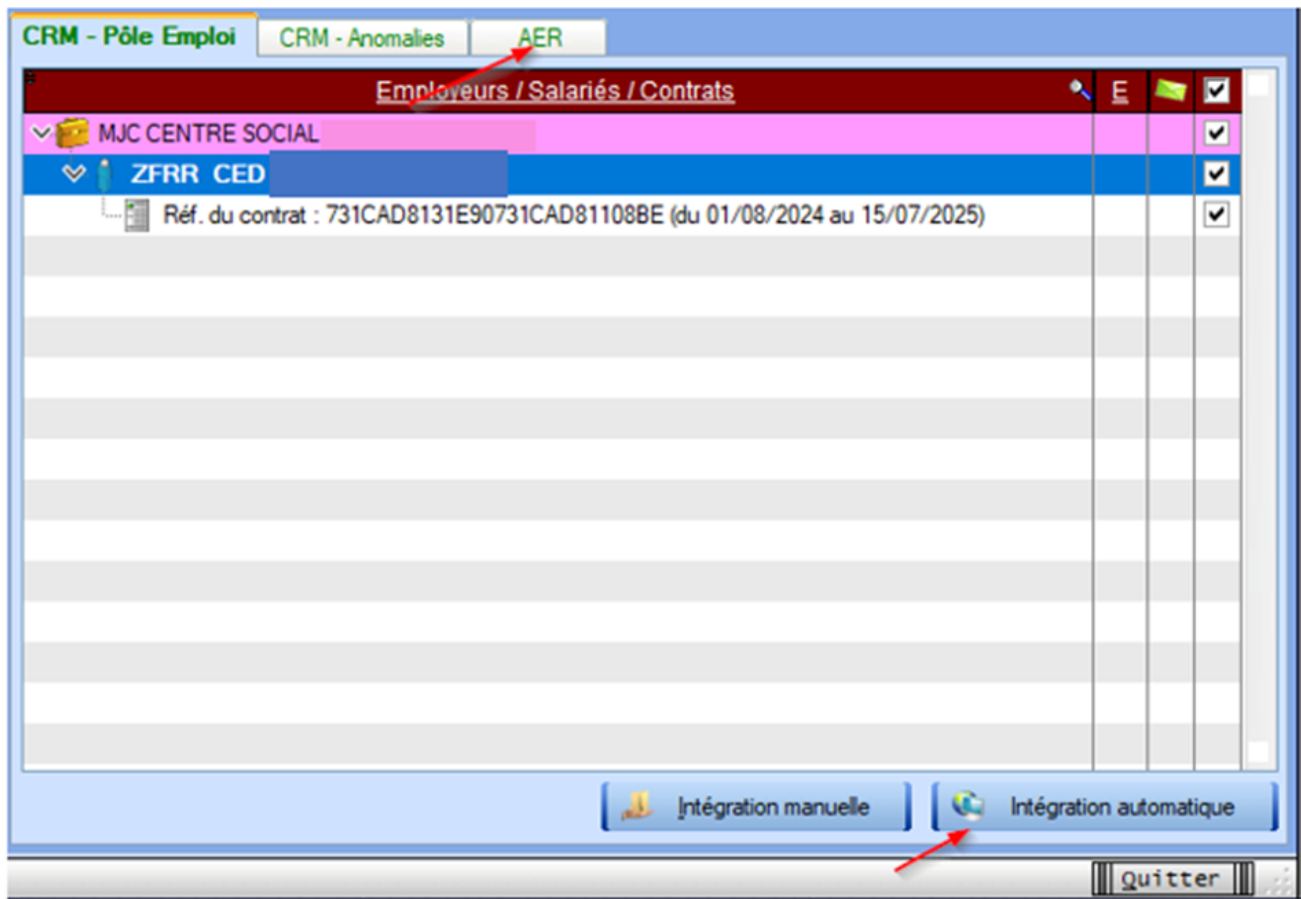
Une fois le suivi de dépôts effectué et conforme, la ligne disparaît.



Vous pourrez ensuite retrouver votre Fin de contrat dans '*Comptes rendus pôle Emploi*'







Comme pour les DSN mensuelles, le document et les comptes-rendus sont consultables à partir de votre tableau de bord net-entreprise.



## ► Suivi du dépôt des DSN évènementielles

Lorsque vous irez générer la DSN mensuelle, vous **pourrez constater l'indicateur visuel affichant l'état de la DSN de évènementielle.**

**3 options sont possibles :**

- **Coche verte** : si une DSN évènementielle est déposée

Impact Emploi - [DSN]

Dépôt initial **TYCOON**  
DSN mensuelle Juillet 2025

Bulletins salaires  Néant

Siret	Raison sociale	BS	Néant	DSN Ev.	
	MJC CENTRE SOCIAL	●		●	<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV AIDE A DOMICILE	●			<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV ANIMATION		●		<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV APPRENTIS	●			<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV BF AEP		●		<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV CDDI		●		<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV CT VOL A VOILE	●			<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV PLAFOND	●			<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV RG	●			<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV SPORT BF	●			<input checked="" type="checkbox"/>

Navigation

**Général**

Suivi DSN Evènementielle

Etat des suivis

Statuer

Préparation :

Les diodes

Etat des anomalies

Statuer

Génération :

Fichier DSN

Témoin DSN

Déclarations mensuelles :

Etat des extractions

Bordereaux déclarations

Bordereaux DGFIP

Historique des messages

Quitter

- **Coche rouge** : l'état d'avancement de la DSN événementielle dans le flux DSN Évènementielle (pas généré, généré, déposé, conforme, non conforme, certificat de conformité non reçu), vous devez vérifier la gestion des flux des évènementielles

Impact Emploi - [DSN]

Dépôt initial **TYCOON**  
DSN mensuelle Juillet 2025

Bulletins salaires  Néant

Siret	Raison sociale	BS	Néant	DSN Ev.	
	MJC CENTRE SOCIAL	●		●	<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV AIDE A DOMICILE	●			<input checked="" type="checkbox"/>
	RENOV ANIMATION		●		<input checked="" type="checkbox"/>

Navigation

**Général**

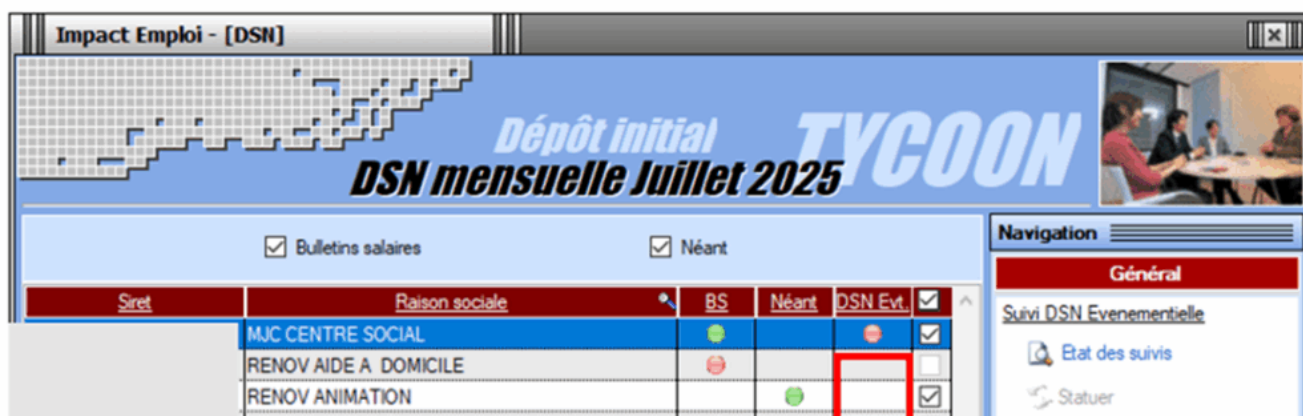
Suivi DSN Evènementielle

Etat des suivis

Statuer

- **Colonne vide** : pas éligible à la DSN évènementielle ou non concerné (pas

de fin de contrat saisi dans le mois)



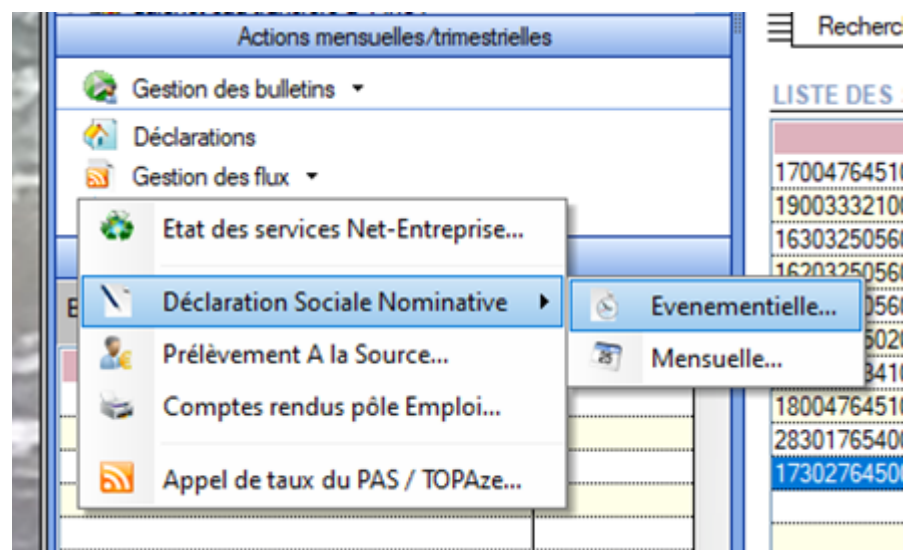
## ► Annulation et modification d'une déclaration fin de contrat transmise et contrôlée conforme

Vous avez déposé une FCTU conforme sur net-entreprise et vous **souhaitez modifier le bulletin ou le contrat et/ou la date de fin de contrat : il convient dans ce cas de générer une DSN événementielle fin de contrat annule et remplace.**

Le principe est le même que pour la DSN mensuelle annule et remplace. Il convient de déverrouiller la DSN initiale puis d'effectuer les modifications nécessaires au niveau du bulletin ou du contrat et/ou de la date de fin de contrat. Ensuite il faudra générer la DSN événementielle annule et remplace.

1/ A partir de l'onglet « **Actions mensuelles/trimestrielles** », choisissez le menu « **Gestion des flux** » :

Cliquer sur '**Déclaration Sociale Nominative**' puis sur '**Evènementielle**'



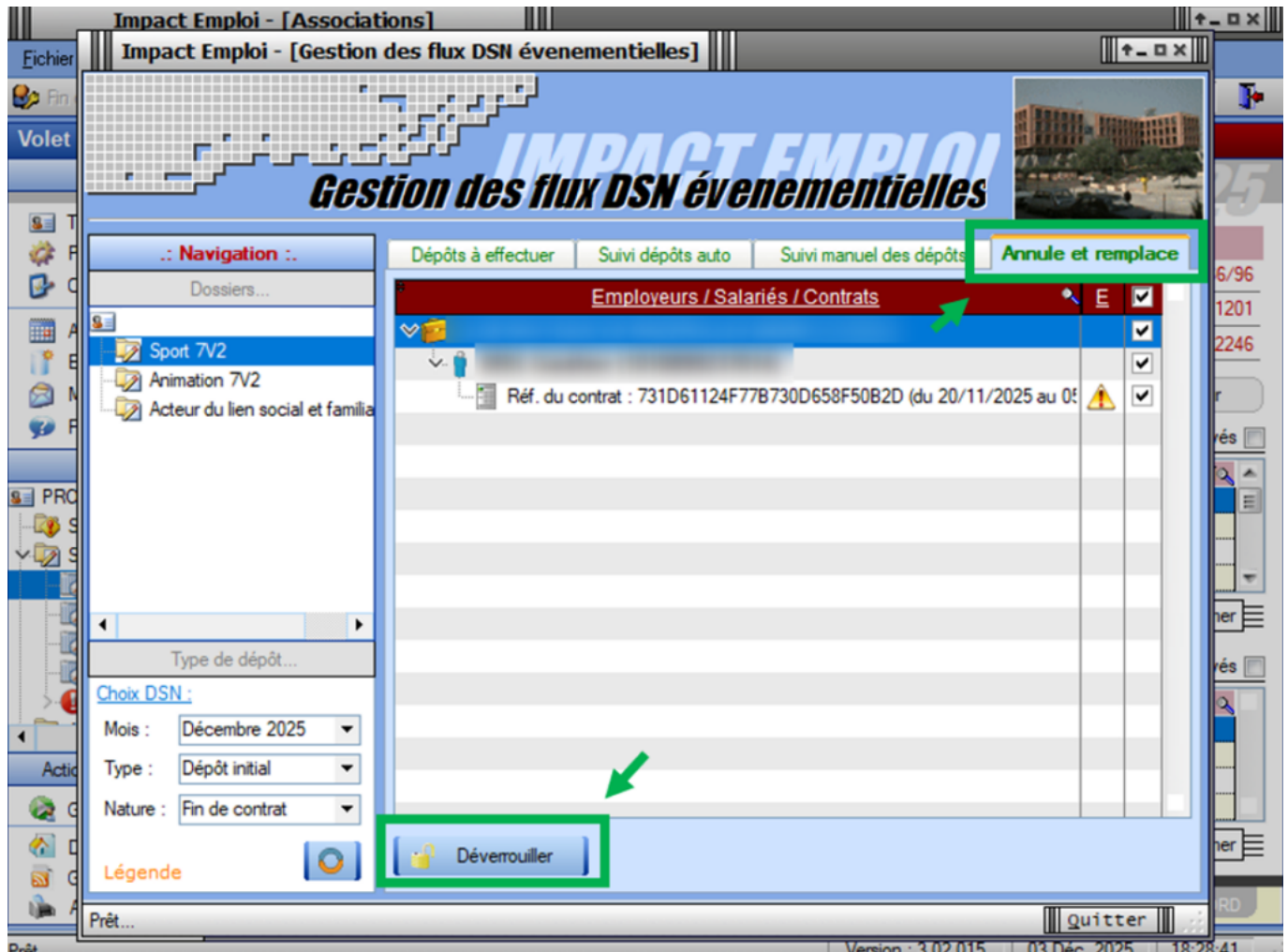
Sélectionner le mois et le type du dépôt 'dépôt initial'

Sélectionner ensuite la nature 'fin de contrat'

Se rendre dans l'onglet 'Annule et remplace«

Sélectionner le salarié concerné par la fin de contrat à déverrouiller

Cliquer sur le bouton 'déverrouiller'



2/ Le bulletin concerné par la fin de contrat est de nouveau accessible à la modification.

2 cas :

Vous souhaitez seulement modifier le bulletin. Il est de nouveau accessible et vous pouvez donc le modifier.

ou

Vous souhaitez modifier le bulletin et la fin de contrat. Il convient dans ce cas de supprimer le bulletin et vous rendre dans la fiche salarié au niveau de sa fin de contrat qui est de nouveau accessible.

**Impact Emploi - [Fin de contrat]**

**Fin de contrat**

- Date fin de contrat : 31/07/2025

- Nature du motif : Rupture au terme - Motif de rupture : 081 - Fin de contrat d'apprentissage

- Date de notification :

- Date de signature de la convention de rupture :

- Date d'engagement de la procédure de licenciement :

- Transaction en cours :

- Refus de la proposition d'un CDI suite à un CDD :

- Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP : 0,00

- Salaire net horaire du salarié : 0,00

- Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée : 0,00

Salarié en droit de bénéficier d'une pension de retraite d'un régime légalement obligatoire

- Statut particulier du salarié : 00 - Aucun

**Préavis**

- Type : 90-Pas de clause de préavis - Date de début :  - Date de fin :

- Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel : 31/07/2025

MODIFICATION 02/10/2025 Valider Annuler

Vous pouvez ressaisir la fin de contrat.

**Impact Emploi - [Fin de contrat]**

**Fin de contrat**

- Date fin de contrat : 11/07/2025

- Nature du motif : Rupture au terme - Motif de rupture : 031 - Fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasion

- Date de notification :

- Date de signature de la convention de rupture :

- Date d'engagement de la procédure de licenciement :

- Transaction en cours :

- Refus de la proposition d'un CDI suite à un CDD :

- Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP : 0,00

- Salaire net horaire du salarié : 0,00

- Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée : 0,00

Salarié en droit de bénéficier d'une pension de retraite d'un régime légalement obligatoire

- Statut particulier du salarié : 00 - Aucun

**Préavis**

- Type : 90-Pas de clause de préavis - Date de début :  - Date de fin :

- Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel : 11/07/2025

MODIFICATION 03/10/2025 Valider Annuler

Vous pouvez ainsi aller saisir son nouveau bulletin.

3/ A partir de l'onglet « **Actions mensuelles/trimestrielles** », cliquez sur « **Déclarations** ».

Cocher ensuite « **DSN évènementielle** »,

Sélectionner «**Réelle** » dans le menu déroulant du « **Type DSN** » et sélectionnez le « **Choix DSN** » 'Annule et remplace'

The screenshot shows the 'Impact Emploi' software interface. A dialog box titled 'Gestion des déclarations' is open, displaying the following fields:

- Dossier : Sport 7V2
- Mois : Décembre 2025
- Choix DSN : Annule et remplace
- Type DSN : Réelle

The 'Déclarations' section on the left of the dialog has the following radio button options:

- Mensuelles
- Trimestrielles
- Semestrielles
- Annuelles
- DADSU
- DSN mensuelle
- DSN évènementielle
- DSN Signalement ADV

Below the dialog, a table lists employees with columns for NNI, DENOMINATION, and VILLE:

NNI	DENOMINATION	VILLE
1041044162294	BAFOURD Louka	CASSON
2980737261454	BARDON Margaux	SAINT JEAN DE MONTS
1041291182076	BOUTTIER Tristan	LA CHAPELLE SUR ERDRE
1010899237014	BRIL Gauthier	NANTES

Sélectionner le salarié concerné par la fin de contrat.

4/ Générer le fichier en cliquant sur '**Fichier DSN évènement**'

5/ Déposer le fichier DSN évènementiel de type 'Annule et Remplace'

Impact Emploi - [Gestion des flux DSN événementielles]

# IMPACT EMPLOI

## Gestion des flux DSN événementielles

Navigation ::

Dossiers...

- Sport 7V2
- Animation 7V2
- Acteur du lien social et familia

Type de dépôt...

Choix DSN :

Mois : Décembre 2025

Type : Annule et Remplace

Nature : Fin de contrat

Dépôts à effectuer | Suivi dépôts auto | Suivi manuel des dépôts | Annule et remplace

Employeurs / Salariés / Contrats

Employeurs / Salariés / Contrats	E		✓
<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réf. du contrat : 731D61124F77B730D658F50B2D (du 20/11/2025)</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>			✓
			✓
			✓
			✓
			✓
			✓
			✓
			✓
			✓
			✓

Légende

Supprimer | Dépôt manuel | Dépôt automatique

Prêt... | Quitter



Tout fichier DSN événementielle fin de contrat (initial, annule et annule et remplace) doit être déposé avant le dépôt de la DSN mensuelle véhiculant les informations de la fin de contrat.

### ► Annulation d'une déclaration fin de contrat transmise et contrôlée conforme

Vous avez déposé une FCTU conforme sur net-entreprise et vous souhaitez reporter la date de fin à un mois et/ou une année supérieure à la date fin initiale.

Exemple :

Report de la date de fin du 01/11/2025 au 01/12/2025

ou

Report de la date de fin du 15/11/2025 au 31/01/2026

**Il convient dans ce cas d'annuler la FCTU déposée sur net entreprise. Il faudra donc générer et déposer une annulation de DSN événementielle fin de contrat.**

1/ Se positionner sur le contrat du salarié

Form fields: NNI : [ ] ... Nom : FCTU Prénom : ANNULATION  
Employeur (Siret - RS) : [ ] - VALIDATION FCTU OMNISPORTS - Archivé : Non

**Liste des contrats**

Agent technique

Supprimer le contrat Fin de contrat Nouveau contrat Options du contrat

Type contrat :	Apprentis	Statut catégoriel :	Non Cadre
Mode calcul :	Salaire réel	Fonctionnaire :	Non Fonctionnaire
Nature contrat :	CDD	Retraite :	Non Retraité
Libelle emploi :	Agent technique	Taxe sur les salaires :	<input type="checkbox"/>
Date :	du 16/09/2024 au 31/07/2025	Formation Professionnelle :	<input type="checkbox"/>
Horaire mensuel :	151.67	Taxe Spécifique CFP :	<input type="checkbox"/>
		Retenue fiscale à la source :	<input type="checkbox"/>

**Liste des périodes du contrat**

Date Début	Code Début	Date Fin	Code Fin	Type	Mode Calcul	Nature
16/09/2024	001	31/07/2025	008	Apprentis	Salaire réel	CDD

Supprimer la période Visualiser la période Modifier la période Arrêt de travail

2/ Cliquer sur fin de contrat puis sur 'Une annulation'

Impact Emploi - [Salariés]

?

Cette fin de contrat unique a déjà été déposée et contrôlée conforme sur NET-Entreprise... Que souhaitez-vous faire ?

Une annulation Un annule et remplace Abandonner

3/ Cliquer sur la croix rouge

**Impact Emploi - [Fin de contrat]**

**Fin de contrat**

- Date fin de contrat : 31/07/2025

- Nature du motif : Rupture au terme - Motif de rupture : 081 - Fin de contrat d'apprentissage

- Date de notification :

- Date de signature de la convention de rupture :

- Date d'engagement de la procédure de licenciement :

- Transaction en cours :

- Refus de la proposition d'un CDI suite à un CDD :

- Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP : 0,00

- Salaire net horaire du salarié : 0,00

- Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée : 0,00

Salarié en droit de bénéficier d'une pension de retraite d'un régime légalement obligatoire

- Statut particulier du salarié : 00 - Aucun

**Préavis**

- Type : 90-Pas de clause de préavis - Date de début :  - Date de fin :

- Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel : 31/07/2025

ANNULATION 27/08/2025  Valider Annuler



Puis confirmer l'annulation en cliquant sur 'oui'

Impact Emploi - [Fin de contrat] X

**!** Confirmez-vous la suppression/annulation de cette fin de contrat ?

Oui Non

4/ Se rendre dans 'Gestion des déclarations', sélectionner 'DSN évènementielle' puis 'Annulation' dans la rubrique 'Choix DSN'

## Gestion des déclarations

**Déclarations**

- Mensuelles
- Trimestrielles
- Semestrielles
- Annuelles
- DADSU
- DSN mensuelle
- DSN événementielle
- DSN Signalement ADV

Dossier :

Mois :

Choix DSN :

Type DSN :

5/ Générer le fichier

### Impact Emploi - [DSN]

**Annulation**

**DSN événementielle Juillet 2025**

Fin de contrat
 Arrêt de travail
 Reprise de travail

Employeurs / Salariés	Date début contrat	Date fin contrat	☐
VALIDATION FCTU OMNISPORTS			☐
FCTU ANNULATION	16/09/2024	31/07/2025	☑

**Navigation**

**Général**

Génération :

Fichier DSN événement

6/ Déposer votre fichier via la gestion des flux. Sélectionner le mois, le type et la nature puis sélectionner le salarié concerné par la fin de contrat et cliquer sur 'dépôt automatique'





Siret  Raison sociale VALIDATION FCTU OMNISPORTS  
 NNI  Salarié FCTU ANNULATION

Juillet 2025 Période d'emploi 01/07/2025 au 31/07/2025 3e Trimestre 2025

Quotité   
 Salaire de base

Plafonds		URSSAF	RETRAITE	ASSEDIC	
Plafond modifié	<input type="text" value="0,00"/>	Plaf ouvrier	0,00	0,00	
Cumuls		Plaf patronal	0,00	0,00	
Base UR totalité	6 730,60	Base RC T1	0,00	Base Assedic	6 730,60
Base UR plafonnée	6 730,60	Base RC T2	0,00	Base GMP	0,00
NB Heures	1 040,69			Part salariale	32,64
Heures supp	0,00			Part patronale	90,43
Brut	6 730,60			Net imposable	6 697,96
Impôt sur le revenu	0,00				
<b>Brut</b>	<b>989,34</b>	<b>Net imposable</b>	<b>984,54</b>		
<b>Net à payer avant imposition</b>	<b>984,54</b>	<b>Net à payer après imposition</b>	<b>984,54</b>		

Navigation

**Général**

- Via le bulletin précédent
- Modifier le bulletin en cours
- Enregistrer
- Supprimer
- Aperçu bulletin détaillé
- Aperçu bulletin simplifié
- Impression du bulletin
- A partir du brut
- A partir du net
- Retour à l'écran principal
- Zones complémentaires
- Gestion congés payés
- Données conventionnelles, Pénibilité
- Fin de contrat
- Arrêt de travail
- Régularisations des cotisations
- Liste des bulletins générés

MODIFICATION Bulletin généré en 3.02.011 Rattachement 2507 Création 28/07/2025 Quitter

Puis vous pouvez ensuite modifier la date de fin dans le contrat avec « modifier la période » avec le motif '008 Fin de contrat prévisionnelle' pour saisir et ainsi repousser sa nouvelle date de fin de contrat

**NNI :**  **Nom :** FCTU **Prénom :** ANNULATION  
**Employeur (Siret - RS) :**  VALIDATION FCTU OMNISPORTS - Archivé :  Non

**Liste des contrats**



[Supprimer le contrat](#)    [Fin de contrat](#)    [Nouveau contrat](#)    [Options du contrat](#)

<b>Type contrat :</b>	Apprentis	<b>Statut catégoriel :</b>	Non Cadre
<b>Mode calcul :</b>	Salaire réel	<b>Fonctionnaire :</b>	Non Fonctionnaire
	*	<b>Retraite :</b>	Non Retraité
<b>Nature contrat :</b>	CDD	<b>Taxe sur les salaires :</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Libelle emploi :</b>	Agent technique	<b>Formation Professionnelle :</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Date :</b>	du 16/09/2024 au 31/07/2025	<b>Taxe Spécifique CFP :</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Horaire mensuel :</b>	151.67	<b>Retenue fiscale à la source :</b>	<input type="checkbox"/>

**Liste des périodes du contrat**

Date Début	Code Début	Date Fin	Code Fin	Type	Mode Calcul	Nature
16/09/2024	001	31/07/2025	008	Apprentis	Salaire réel	CDD

[Supprimer la période](#)    [Visualiser la période](#)    [Modifier la période](#)    Arrêt de travail

Vous pouvez ensuite ressaisir son bulletin du mois

**[Lisez-moi V3.02.015 – 3 décembre 2025](#)**



## V.3.02.015 / 3 décembre 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.015 d'Impact emploi association.

---

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Téléchargement de la mise à jour

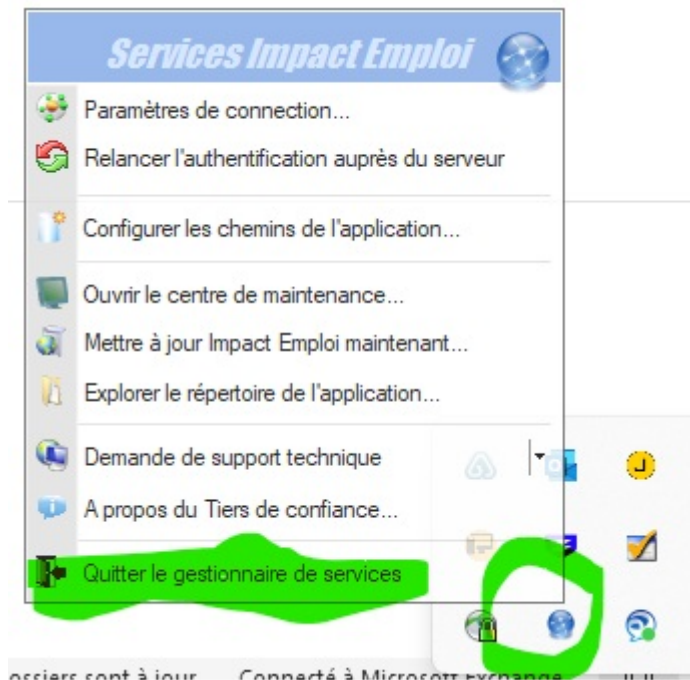
Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront

donc pas visibles.



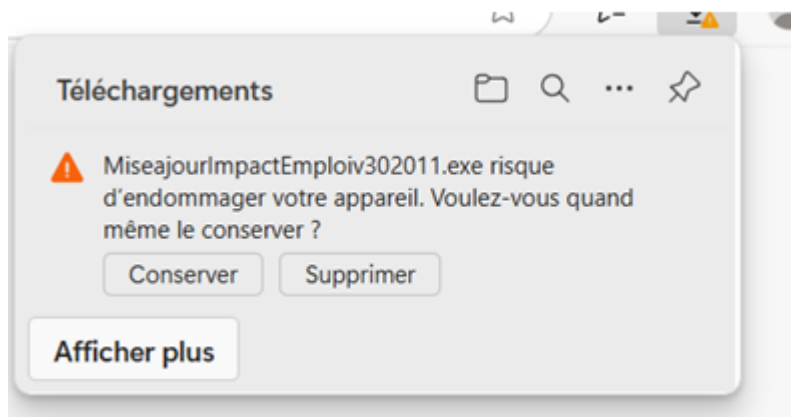
**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel et le gestionnaire de service sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)

Exemple de message :



Dans ce cas cliquez sur « **Conservez** »

---

## ► Prise en charge des demandes d'assistance

Nous sommes en pleine réorganisation de l'assistance suite à des changements de personnels. Les délais de prise en charge de vos demande peuvent être allongés. Nous vous invitons à être vigilant concernant vos saisies.

Les prises en charge d'assistance sont priorisées, en fonction des sujets :

1/ Blocage ou accès au logiciel

2/ Appui à l'installation des mises à jour

3/ Déblocage des dépôts DSN

4/ autres demandes dont modifications de contrats

---

## ► Déclaration fin de contrat

Les modalités **annule** et **annule et remplace** sont livrées dans cette version.

Nous attirons votre attention sur le fait de **bien faire la distinction entre une DSN évènementielle fin de contrat Annule et une Annule et remplace.**

**En effet, il en est de votre responsabilité de procéder à l'envoi du bon type de DSN selon votre cas.**

***Pour rappel*** : la DSN évènementielle fin de contrat annule permet l'annulation d'une fin de contrat après envoi d'une DSN évènementielle fin de contrat transmise et acceptée, et la DSN évènementielle fin de contrat annule et remplace permet la modification d'une fin de contrat après envoi d'une DSN évènementielle fin de contrat transmise et acceptée.

---

**A noter : nous tenons à vous rappeler de veiller autant que possible à la fiabilisation des informations concernant la déclaration d'une fin de contrat afin d'éviter d'avoir à effectuer une modification future.**

Précision : Vous ne retrouverez pas l'attestation employeur rematérialisée (AER) sur le site de France Travail mais seulement sur le site de net Entreprise.

[Consultez la fiche pratique utilisation du service de déclaration Fin de](#)

► **TOPAZE** :

Le service TOPAZE pour la récupération des taux PAS des nouveaux salariés est fermé.

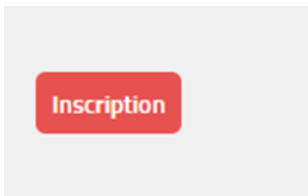
Vous devez utiliser le signalement ADV développé dans le logiciel : [consultez la fiche pratique signalement ADV](#)

---

► **Accès aux fiches pratiques** :

Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#).

Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



**ADMINISTRATIF EMPLOYEUR**

► **DSN 2026 – Service de Prévention et de Santé au Travail**

La saisie du service de santé au travail sera obligatoire dans les fichiers DSN 2026.

Si vous ne l'avez pas déjà renseigné dans le logiciel, pensez à récupérer l'information auprès des employeurs.

Elle se saisit ici :

Type de caisse	Régime	Nom organisme
Urssaf	Général	287 - URSSAF de NORMANDIE
Assurance chômage	Général	POLE EMPLOI BASSE NORMANDIE
Retraites complémentaires	Général	HUMANIS (Abelio) /
Formation professionnelle	Général	OPCO Santé
Médécine du travail	Général	

**NB** : Une actualisation du référentiel est effectuée dans cette mise à jour.

A noter qu'une erreur technique ne permet pas d'afficher les caisses pour les employeurs relevant de l'Urssaf de Normandie. Afin de faire apparaître la liste, il convient de sélectionner au niveau de l'organisme : 287- URSSAF de NORMANDIE.

Pour rappel, l'adhésion au Service Santé du Travail (médecine du Travail) est une obligation qui est à la charge de l'employeur. L'employeur doit être en possession d'une facture ou d'une attestation d'adhésion.



**ADMINISTRATIF SALARIE**



## BULLETIN DE SALAIRE



## RAPPELS

### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en conformité avec la norme DSN 2025, une nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val est disponible sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la 2025.1.0.15:



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information** : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

## ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie, ainsi que les nouvelles fiches mises à votre disposition :

- [Utilisation-du-service-de-declaration-fin-de-contrat-de-travail-unique](#)
- [Exécuter une requête](#)
- [Gérer les congés payés](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Mise à jour Mode connexion](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

